

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°517 JEUDI 9 FÉVRIER 1984 8,00 f

Près d'Agen Une R5 rouge recherchée après la disparition de Magali (7 ans) **Krasucki mobilise**

Prix de Lure France Soir Pages spéciales radio-télévision tous les programmes

LYONNAIS DU 30 JANVIER AU 24 MARS Sommaire

**DEBATS SUR LA PRESSE :
Loi anti-trust
OU
du bruit pour rien !**
PAGE 6.

Arméniens : 7 ans de prison pour les terroristes

Y'HAUK
SEMINAIRE DU GOUVERNEMENT
CALENDRIER POUR LA CONCERTATION
Emploi, industrie : les projets étudiés hier à Versailles seront soumis dès la fin de la semaine aux syndicats
ANJOUR LE VELO, ET BERCY CHIRAC
Pierre Juquin (PCF) répond aux socialistes
Dans une interview à ceux qui seraient tentés par une rupture de l'Union de la gauche. Lire pages 8 et 9
LA FAIM
Un épi de maïs rongé. Les yeux ont approché. C'est Mozambique de

Restructurations industrielles

Grand remue-ménages à Versailles le 30 janvier. Mauroy et treize ministres cogitent sur la reconversion industrielle et sur l'emploi...

PAGE 5.

Krasucki et Maire

La semaine dernière les dirigeants confédéraux de la C.F.D.T. et de la C.G.T. ont tenu la une de la presse quotidienne. Finis l'enthousiasme de mai 81 et les louanges au gouvernement.

PAGE 4.

Maghreb

Actuellement au Maghreb toute hausse de prix des produits alimentaires de base ne peut qu'engendrer des émeutes et donc faire reculer le pouvoir.

PAGE 12.

F° P 2520

éditions

• Affiches disponibles à la librairie du Monde libertaire :

Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,70 F ; en soutien, à l'unité : 5 F.

L'école dresse l'enfant, groupe de Villejuif
La guerre ? Il faut s'y opposer, groupe Varlin
Être gouverné, groupe Fresnes-Antony
Écoutez la voix sans maître
Toute élection est une soumission, groupe de Toulouse
Votez c'est abdiquer, groupe de Marseille
Les élections ne changeront rien, groupe d'Angers
L'autogestion, groupe Malatesta
Occupez-vous de vos affaires, groupe Jacob
L'autogestion, groupe Fresnes-Antony

Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 1 F ; en soutien, à l'unité : 5 F.

Un outil... le Monde libertaire
Déclaration universelle des droits de l'homme (R.-L.)

Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,95 F.
Un rendez-vous avec l'anarchisme, groupe Jacob

Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,50 F ; en soutien, à l'unité : 5 F.

Nouvelle adresse, 145, rue Amélot.



• Le secrétariat de Radio-Libertaire a édité une affiche : « Écoutez la voix sans maître ». Prix : 5 F l'unité, 0,70 F au-dessus de 10 exemplaires. Format : 44 x 55.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amélot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amélot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

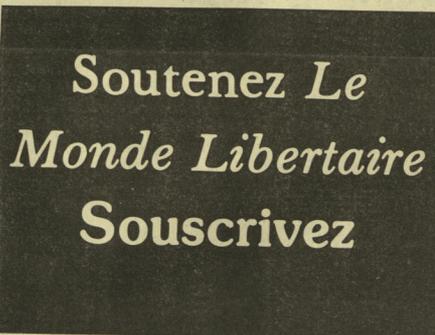
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement

là joindre au bulletin

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amélot, 75011 Paris (m° République)
tél. : 805.34.08

Permanence du Secrétariat administration, secteur imprimerie :
le samedi de 15 h à 17 h,
à la librairie du Monde libertaire.



liste des permanences des groupes f.a.

Groupe de Caen : permanences et table de presse le vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire B de Caen.
Groupe de Dijon : permanence le samedi de 15 h à 17 h 30, au 61, rue Jeannin, à Dijon.
Groupe du Morbihan : permanences tous les vendredis de 19 h à 21 h, à la bibliothèque de la rue du Château, à Auray.
Liaison Bas-Rhin : permanences chaque vendredi, de 11 h 30 à 13 h, au cours de la tenue de la table de presse, au restaurant universitaire Paul Appel, à Strasbourg et le dernier jeudi du mois, à partir de 20 h, au Cardak, 13, rue du Général-Zimmer, à Strasbourg.
Groupe « Michel Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Trévaille, 17300 Rochefort.
Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle J. Rostand, rue Montébello, Toulon.
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.
Groupe d'Angers : permanences tous les vendredis, de 18 h à 19 h, à la librairie la Tête en Bas, 17, rue des poëliers, à Angers.
Groupe de Marseille : permanences le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.
Groupe du 11^e : permanences à Publico, 145, rue Amélot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 h à 13 h.
Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Deuailly, 80000 Amiens. *Germinal c/o BP n° 7, 80330 Longueau.*
Groupe « Nestor Makhno » de Saint-Etienne : permanences tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LF, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, à Saint-Etienne.
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences le 3^e samedi du mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen Ar Creach, rue du Professeur-Christien.
Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.
Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 h à 22 h, au 24 rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon (tél. : (23) 80.17.09).
Groupe « Volaine » : permanences le mercredi à 20 h 30 au 26, rue Piat, Paris 20^e.
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences les mercredis et samedis, de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.
Groupe d'Aubenas : permanences de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
Groupe Louise-Michel : permanences le lundi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert-Planquette, Paris-18^e.
Liaison d'Aix-en-Provence : permanences tous les mercredis, de 14 h à 17 h, dans le hall de la faculté de lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
Groupe de Lille : permanences tous les mercredis, excepté pendant les vacances scolaires dans le hall de l'université de Lille III, de 11 h 45 à 13 h 45, à Villeneuve-d'Ascq.
Groupe d'Agen : permanences de 14 h à 16 h, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, au 64, rue de l'Angle-Droit, 47000 Agen.
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du C.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
Groupe du Mans : permanences tous les mercredis de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, salle 33, 3^e étage, square Stalingrad, 72000 Le Mans.
Liaison de Lyon : permanences les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, au 13, rue Pierre-Blanc, à Lyon.

communiqués

• BREST
Deux lundis sur trois, la Fédération anarchiste offre aux auditeurs de Radio-Neptune (94,9 MHz) une émission libertaire et variée, de 19 à 20 h. A l'écoute !

• DÔLE
Un groupe est en formation à Dôle (Jura). Les compagnons désirant s'investir et travailler avec lui peuvent écrire aux R.I. qui transmettront.

• BREST
Le groupe de Brest vend le M.L. tous les samedis matin au marché de Saint-Martin à partir de 10 h.

• LE MANS
Anar-chroniques, émission d'expression libertaire animée par des militants de la Fédération anarchiste sur Le Mans.
Emission sur Radio-Alpa, 100,1 MHz, chaque samedi de 16 h à 17 h.

• CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Le groupe de Conflans-Sainte-Honorine assure une vente du Monde libertaire et tient une table de presse tous les dimanches matin au marché de Chennevières (Conflans).

débats

• PARIS 18^e
Le groupe libertaire Louise-Michel organise dans son local au 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e, métro Blanche ou Abbesses, chaque jeudi à partir de 20 h, une série de cours. Au programme : le 9 février, actualité du syndicalisme révolutionnaire suédois, la S.A.C., par J. Toublert (gr. Pierre-Besnard) ; le 16 février, l'anarcho-syndicalisme chilien par Pedro Nolasco Arratia.

• ANGERS
Le groupe d'Angers organise une conférence-débat publique sur le thème : « Les anarchistes face à la question scolaire, pour l'éducation libertaire ». Le mercredi 22 février à 20 h 30 à la Tête en bas, 17, rue des Poëliers, 49000-Angers. Une émission sur le même thème aura lieu le lendemain de 20 h à 22 h sur Radio-Gribouille (95,15 MHz).

• BREST
René Lochu, auteur de l'ouvrage *Libertaires, mes camarades de Brest et d'ailleurs* (voir M.L. n°514) viendra parler de son ouvrage le samedi 11 février 1984, à l'invitation de la Libre Pensée et de la Fédération anarchiste : sur Radio-Neptune (94,9 MHz) de 11 h à 12 h où il sera interrogé sur son livre, en direct ; à la librairie Graffiti (place Saint-Louis), où il s'entretiendra avec les lecteurs.

• JURA et FRANCHE-COMTÉ
Des débats sur le protocole d'accord Hernu/Savary, appuyés par la projection d'un montage audio-visuel, auront lieu dans le jura et en Franche-Comté aux dates et lieux suivants :
le 21 février à Besançon, 20 h 30, salle Proudhon ;
le 22 février à Dôle, 17 h, salle des Cordeliers ;
le 23 février à Saint-Claude, 21 h, salle J. Mermet ;
le 29 février à Dijon, 20 h 30, salle Maladière.

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes F.A. — PAGE 3 : Insoumission, P.T.T. Lyon, Editorial, En bref — PAGE 4 : L'U.A.P. licence, Krasucki, Maire — PAGE 5 : Remue-ménages à Versailles, Agriculture — PAGE 6 : Loi anti-trust, Radios libres : guerre des puissances — PAGE 7 : Le deuxième loyer — PAGE 8 : Venezuela, Les Comores — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : B.D., Spectacle, Note de lecture, Programme Radio-Libertaire — PAGE 12 : Emeutes de la faim au Maghreb.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris-11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie : « Les Marchés de France » 44 rue de l'Ermitage, Paris-20^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

en bref... en bref...

• La réunion nationale de la coordination libertaire étudiante aura lieu le samedi 19 février, à 14 h, au local de la C.N.T., 33, rue des Vignoles, Paris, métro : Avron, Nation ou Buzenval. A l'ordre du jour : création d'un bulletin de liaison, discussion sur la brochure nationale, fonctionnement et but de la coordination. Pour tout courrier, écrire à : Coordination libertaire étudiante c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris 11^e.

• Pour avoir utilisé gratuitement le métro parisien, le 2 mars 82, la R.A.T.P. a condamné Cédric Meilhac à 1 200 F d'amende. Membre de l'association T.G.V. (Transport gratuit des voyageurs) il pratique la gratuité de ses déplacements pour motifs écologiques et sociaux. Cédric comparaitra lundi 13 février à 15 h, à l'annexe du palais de justice de Paris (métro : Glacière). Tous ceux qui se sentent concernés par ces revendications sont invités à le soutenir. Pour tout contact : Association T.G.V., 33, rue des Vignoles, Paris 20^e. L'association se réunit tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h.

• Un nouveau centre de propagande et de culture libertaire vient de s'ouvrir à Rennes. Ce lieu de diffusion et de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 17 à 19 h, et le samedi de 14 h à 18 h. L'adresse en est : C.P.C.L. 17, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes.

• La coordination nationale pour l'arrêt de Malville a tenu ses assises les 4 et 5 février à Lyon. Une conférence de presse a eu lieu le lundi pour annoncer le rassemblement des 4 et 5 août. Au cours de ces manifestations d'été sont prévus : une arrivée de cyclistes, des forums de réflexion, des projections de films avec des débats, des stands d'expositions et bien sûr des animations musicales. Pour tous renseignements : Coordination nationale c/o C.E.P. B.P. 5006, Saint-Jean, 69245 Lyon, Cédex 5.

• Le bulletin international Wise (Service mondial d'information sur l'énergie) paraît désormais en français. C'est un bulletin spécialisé sur les énergies alternatives. On peut le commander à Wise-Paris, 19, rue de la Résistance, 92220 Bagneux. Tél. : 735.39.82.

P.T.T.-LYON : LA RÉPRESSION S'AGGRAVE

En septembre et octobre 83, les centres de tri P.T.T. ont mené une grève contre l'application du plan Daucet ; à Lyon, les actions se sont poursuivies en novembre.

Le centre de Montrocher a fait, du 27 septembre au 24 octobre, une grève, menée unitairement par le personnel, avec le soutien du Syndicat autogestionnaire des travailleurs (S.A.T.).

Créé en 1978, le S.A.T. s'est efforcé d'être présent dans toutes les luttes des postes de ces dernières années. A plusieurs reprises des travailleurs ont été sanctionnés en raison de leur appartenance au S.A.T. Seule la riposte de tout le personnel du service et les soutiens, y compris extérieurs, ont permis jusqu'à présent de limiter les sanctions. Toutefois des sanctions déguisées tombent lors de chaque notation annuelle qui a des répercussions directes sur le salaire et sur le déroulement de carrière. Chaque dégradation de cette notation est un pas de plus vers de nouvelles sanctions (mutations d'office, mises-à-pied, voire licenciements). Dans le service, 10% du personnel est sanctionné à la notation.

Parmi les cas de répression les plus exemplaires, on peut signaler la demande de mutation d'office à l'encontre d'un militant du S.A.T. : Yves Gutierrez qui, en octobre 82, brimé par un inspecteur, avait défendu sa dignité ; la procédure engagée contre seize militants du S.A.T. pour distribution d'un tract pendant le temps de travail.

La riposte du personnel a empêché l'application des sanctions envisagées par l'administration.

Dernièrement, un autre militant du S.A.T. : Daniel Teysier est sous le coup d'une procédure disciplinaire grave. L'administration lui reproche d'avoir, lors d'une prise de parole inter-syndicale, appelé ses camarades à « ralentir les cadences ».

En réalité il a, au nom du syndicat, demandé aux agents de respecter scrupuleusement leurs attributions et le règlement, afin que l'étude d'effectif prévue cette nuit-là reflète la réalité du travail.

Le personnel du transbordement est à nouveau en grève pour exiger la levée des sanctions prises à l'encontre de préposés qui « ont eu le tort » de prendre, après l'heure mensuelle d'information C.G.T., une pose habituellement respectée. Depuis le 25 janvier, les agents débrayent une heure par nuit pendant l'escalade de Satolas pour la levée de toutes les sanctions intervenues dans le service. A quelques mois de la mise en place du T.G.V. postal, la direction essaie férocement de mettre au pas un service particulièrement combatif.

La présente attaque calomnieuse qui vise à sanctionner durement un militant actif ne tombe pas à n'importe quel moment. Divers moyens sont envisagés pour riposter à l'agression dont est victime Daniel Teysier. La solidarité ouvrière ne doit pas rester un slogan accroché sur les banderoles, mais aussi se manifester de manière concrète ; c'est pourquoi le S.A.T., qui mobilise les agents du service, appelle à soutenir Daniel par l'envoi de protestation au ministre des P.T.T., 20, rue de Ségur, Paris 7^e et à la direction départementale des postes du Rhône, 10, place Antonin-Poncet, 69002 Lyon.

Gérard Coste
Gr. de Lyon

Editorial

La reprise des combats à Beyrouth, cette fois entre l'armée et les milices chiites, les déclarations des différentes factions politico-militaires en présence, laissent au peuple libanais peu d'espoir de parvenir à une solution négociée. La permanence des antagonismes d'intérêts locaux, supranationaux, conjuguée aux éléments irrationnels répandus par les religions, ne laisse guère envisager qu'une nouvelle escalade qui débouchera sur une redistribution des forces sur le terrain.

Militairement, le « plan de sécurité » qui devait permettre à l'armée libanaise de s'installer dans une partie de la montagne du Chouf, est remis aux calendes grecques. Walid Joumblatt, dirigeant des Druzes, qui tiennent cette montagne, n'a d'ailleurs jamais vraiment désiré son application, tant sa méfiance à l'égard de l'armée au service de l'Etat et donc étroitement contrôlée par les chrétiens maronites, est grande. Le gouvernement Gemayel a de plus laissé filtrer que des opérations destinées à isoler des bases druzes et chiites, avec un appui souhaité de la marine américaine, seraient envisagées.

Politiquement, Walid Joumblatt a réclamé à plusieurs reprises la démission de Gemayel, et refuse en tout état de cause de participer à un gouvernement d'union nationale sous l'autorité de ce dernier. Le chef druze a d'ailleurs déclaré qu'il préférerait voir le Liban absorbé par la Syrie plutôt que se perpétuer la domination maronite sur le pays. Remarquons néanmoins que l'armée syrienne contrôle d'ores et déjà deux fois plus de territoire que le gouvernement libanais lui-même !

Quant aux « solutions » politiques et militaires internationales, elles n'ont pas plus réussi à sortir le Liban du chaos. La candidature de Reagan, en fonction de la pression de l'opinion, pourrait le déterminer à envisager un remplacement des troupes de la force d'interposition par celles de l'O.N.U. Opération purement formelle destinée à éviter que le retrait des contingents engagés ne fasse figure d'échec cuisant et de débandade. La situation de ces contingents occidentaux, confinés dans leurs fortins, coupés de leur environnement, préoccupés de sauver leur peau au beau milieu de la recrudescence des affrontements, tourne à la tragi-comédie. Les ambitions initiales et officielles de la « force de paix » sont réduites à néant et offrent pour seule conséquence d'attiser le feu. De plus, après le Congrès américain, c'est l'Arabie saoudite, principal allié des Etats-Unis au Proche-Orient, qui invite Reagan à se retirer militairement du Liban.

Le Proche-Orient est une région convoitée et la géostratégie des blocs s'appuie plus que jamais sur des axes politico-confessionnels en perpétuelle modification. L'Egypte, l'Arabie saoudite et l'Irak possèdent des gouvernements sunnites pro-occidentaux, quoique leur population soit parfois, comme en Irak, à majorité chiite. La Libye, la Syrie, l'Iran ont des gouvernements chiites, ou tout au moins « politiquement chiites » et anti-occidentaux, qui ne correspondent pas fatalement, comme en Syrie avec la dominante confessionnelle de la population.

Or le Liban est le lien « privilégié », par la mosaïque confessionnelle qui le particularise, où se vident toutes les haines religieuses attisées par les intérêts stratégiques et idéologiques qui dépassent, oh combien, le cadre de son territoire. Il est le point central d'affrontements concertés à l'extérieur et dont le peuple libanais reste la principale victime. L'auto-détermination de ce peuple, s'il en a la volonté, ne s'effectuera que contre les logiques politiques, militaires et religieuses qui le mènent à sa perte.

INSOUMISSION : NOUVELLES DU FRONT

TROIS ans et demi d'un combat quotidien, des mois de clandestinité, d'autres passés en taule, quatre procès, un pourvoi en cassation, une grève de la faim, des actions spectaculaires, le soutien actif des anarchistes et des antimilitaristes, l'intervention de la Ligue des droits de l'homme, d'Amnesty international et de nombreux autres mouvements, associations et syndicats, c'est ce qu'il aura fallu pour que l'armée et la justice me lâchent enfin les baskets.

L'histoire est longue (voir M.L. du 19 janvier 1984) et je me suis lassé de la raconter, d'autres de la lire. On retiendra seulement qu'en deux mois, la justice peut transformer une peine de 15 mois de prison ferme en 15 mois avec sursis.

Il va sans dire que la justification officielle de cette « clé-

mence » de la cour d'appel n'a rien à voir avec les vraies raisons de son attitude. La cour d'appel, en effet, ne pouvait pas ignorer que j'étais libéré des obligations militaires puisque le fait était signalé et rappelé en première instance à la chambre spécialisée qui feignait d'ignorer. La cour d'appel a bien joué son rôle de parodie, de petit théâtre avec mise en scène prévue dans les moindres détails. Ainsi, elle a pu, devant la presse et le public (qui, pour une fois, avait pu entrer librement) jouer les candides et me demander de produire les justificatifs de mon exemption. Elle est allée même jusqu'à les faire photocopier en pleine audience alors que Maître Guitard les avait déjà portés au dossier ! En s'amenageant une porte de sortie, la justice se permet de ne pas perdre la face tout en lâchant le



morceau dans une affaire dont l'ampleur grandissait à chaque procès !

Beaucoup ont dit à la nouvelle du verdict : « c'est terminé, c'est bien ! ». Malheureusement, rien n'est terminé, ni pour moi ni pour les autres. La justice a renoncé à me jeter en taule non pas parce qu'elle reconnaît nos idées, mais parce qu'elle ne maîtrise plus la situation. Le motif officiel est tombé : Didier Hervé est libéré des obligations militaires depuis 2 ans, les faits sont anciens... Le motif réel réside dans le soutien international et de plus en plus important. Quelles auraient été les conséquences du maintien d'une lourde condamnation ?

Je ne vois pas là une reconnaissance des idées qui m'ont conduit à choisir l'insoumission. Rien n'est donc fini. Je ne risque plus la taule (ou presque

plus, n'oublions pas les 15 mois de sursis). Tant mieux, mais d'autres y sont aujourd'hui même : je pense par exemple à Michel Springaux, un amnistié de l'après 10 mai, à qui l'armée a fait commettre son 3^e refus d'obéissance. Et après lui, d'autres encore ! Non, rien ne sera jamais fini tant que nous ne serons pas libres de refuser la soumission, tant que la soumission existera ! Face à ceux qui veulent occulter le message antimilitariste de l'objection de conscience en en faisant un facteur d'intégration sociale pour ceux qui acceptent le service civil ; face à ceux qui tentent de nier la dimension politique du refus de l'armée, il est chaque jour nécessaire de réaffirmer notre volonté de bâtir une société sans classes ni Etat... et donc sans armée !

Didier Hervé
Gr. de Quimper

INTER-ASSISTANCE : DES LICENCIEMENTS À L'U.A.P.

INTER-Assistance, société de sous-traitance de l'U.A.P. employant 23 opératrices chargées du traitement informatique de certains dossiers de l'U.A.P., vient de déposer son bilan, laissant ainsi son personnel devant l'A.N.P.E.

Inter-Assistance a été créée il y a une dizaine d'années par le premier président de l'U.A.P., M. Lecas, et par le directeur général de l'informatique, M. Plazen ; il s'agit donc d'une société créée de toute pièce par l'U.A.P. et pour l'U.A.P., puisque le personnel travaille exclusivement depuis dix ans pour celui-ci, et sous les ordres d'un encadrement ayant les statuts de l'U.A.P. Seules, les employées d'Inter-Assistance ne bénéficient pas de ces statuts, ni même des avantages sociaux et des conditions d'emploi (à titre d'exemple, une personne travaillant depuis sept ans dans la société ne gagne encore aujourd'hui que 3 825 F par mois, payé 12 mois).

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Officiellement, l'U.A.P. étant de plus en plus informatisé, n'aurait plus besoin des services de cette petite société. En réalité, il s'agit surtout et avant tout, d'une vieille querelle entre l'ancien directeur général de l'informatique, à l'origine de sa création, et le nouveau directeur général, mis en place par le P.D.G. de l'U.A.P. qui régulent leurs comptes personnels par employés interposés.

Malgré les diverses promesses faites récemment — par le président-directeur général à un représentant de la C.G.T. lors d'un conseil d'administration ;

par le directeur général à la section F.O. de la tour Azur ; par le directeur du personnel et des relations sociales (D.P.R.S.) au syndicat C.G.T.-U.A.P. lors du comité central d'entreprise (C.C.E.) — la plupart des demandes d'embauche de ces employées à l'U.A.P. n'a pas eu de suite. Sur quatorze personnes ayant passé les tests d'embauche, quatre employées (proposées par l'encadrement d'Inter-Assistance) ont été acceptées, les dix autres (soutenues par la C.G.T.) ont été refusées, les tests n'ayant pas « mis en évidence les aptitudes suffisantes nécessaires » (1) pour occuper un poste à l'U.A.P. !... Petit détail savoureux puisque depuis dix ans, leurs aptitudes n'ont pas été jugées insuffisantes et que dans le même temps, l'U.A.P. leur propose de contacter l'A.I.C., autre société de sous-traitance au service... de l'U.A.P. (!), avec un encadrement de l'U.A.P. Cette société est disposée à les embaucher, mais bien entendu dans des conditions analogues — sinon pires — à celles d'Inter-Assistance : entre autre, un salaire calculé en fonction de la vitesse (minimum : 11 000 frappes à l'heure pour un salaire de 3 900 F par mois) et surtout sans aucune garantie d'emploi, le même scénario pouvant très bien se reproduire d'ici quelques mois.

En dernier ressort, une intervention de la C.G.T. (soutenue en cela, et ce, pour la première fois à l'U.A.P., par la C.F.D.T., F.O., la C.G.C., la C.F.T.C. et deux représentants du personnel indépendants, c'est-à-dire la totalité du C.C.E.) a vou-

lu mettre la direction générale devant ses responsabilités : ou les dix personnes sont embauchées, ou le C.C.E. est suspendu... Devant le refus de la direction, les organisations syndicales ont quitté la salle et ont suspendu la séance.

Actuellement, différentes actions sont envisagées par la C.G.T.-U.A.P. avec un appel lancé à toutes les autres organisations syndicales pour tenter de défendre le cas de ces dix personnes. En effet, les pratiques de la direction générale de l'U.A.P., qui se permet de licencier, sous un prétexte fallacieux, des opératrices, après les avoir utilisées « à bon compte » peuvent paraître scandaleuses, surtout lorsqu'on sait que cette même direction n'a pas hésité à investir la « modique » somme de 18 millions de francs en flashes publicitaires de trente secondes qui seront diffusés tous les soirs sur les trois chaînes de télévision, et ce pendant 34 jours (ces 18 millions de francs représente 2 040 salaires à 5 000 F), sans compter les flashes publicitaires sur des radios périphériques.

Dernier détail : l'embauche de ces dix personnes correspondrait à une augmentation de la masse salariale de l'U.A.P. de 0,0001% et leur salaires réunis ne représenteraient que 35% de la paye d'un directeur général !

Liliane
Gr. Pierre-Besnard

(1) Extrait de la lettre envoyée aux candidates à l'embauche, après avoir passé les tests.

KRASUCKI : CLASSE CONTRE CLASSE

La une des quotidiens de lundi dernier arborait différentes appréciations (voire le silence) sur les déclarations du secrétaire général de la C.G.T. Henri Krasucki au Club de la presse d'Europe 1. Pour ne prendre que *Libération* : « Krasucki sonne les cloches au gouvernement. Hier soir le leader de la C.G.T. a pris un ton menaçant à la veille du séminaire gouvernemental sur les restructuration industrielles ». Les propos du dirigeant syndical étaient-ils vraiment critiques à l'égard du gouvernement ou une fois de plus ménageait-il la chèvre et le chou ?

Dans un premier temps Henri Krasucki a tapé comme il va de soi sur le C.N.P.F. mais comme le gouvernement actuel lui fait pas mal de cadeaux, il s'en est pris à lui aussi : « Il se trouve que depuis un certain temps sur plusieurs sujets sensibles, il y a également des dispositions du gouvernement préoccupantes et il se trouve, plus encore que dans les toutes prochaines semaines, des décisions essentielles vont être arrêtées. Ce qu'on en dit (...) par des porte-parole officiels est inquiétant. (...) Des atteintes incroyables aux droits des travailleurs sont envisagées ainsi que des privilèges exorbitants au patronat. »

Dont acte, pour les dirigeants cégétistes cela ne va plus « globalement dans le bon sens même si, ça et là, il y a des imperfections. » La voix officielle de la C.G.T. dit maintenant qu'ils n'accepteront plus des choses qu'ils n'ont pas acceptées du C.N.P.F. et des gouvernements précédents. Diabole ! la coupe serait-elle enfin pleine pour les permanents syndicaux de la porte de Montreuil. Toutes les critiques, tous les réflexes syndicalistes qu'ils écartaient jusqu'ici car il ne fallait pas gêner le gouvernement, vont-ils les reprendre maintenant à leur compte ? Henri Krasucki, secrétaire de la Confédération générale du travail, a même eu des accents que n'auraient pas désavoués les minoritaires de la C.G.T. Quand par exemple il a déclaré : « Quel que soit le gouvernement, ce qui nous guide c'est l'intérêt des travailleurs. » Ou, quand il a lancé un appel remarqué aux autres organisations syndicales pour élaborer et mener ensemble des actions de lutte et ce « malgré les différences qui sont réelles ». Krasucki a-t-il parlé le cœur sur la main ou avait-il reçu un coup de fil alarmant du trésorier confédéral ? Quoi qu'il en soit, il est bien que la C.G.T. déclare défendre avant tout les intérêts des travailleurs quel que soit le gouvernement ; comme il est bon de rappeler que d'autres n'avaient pas attendu les déclarations de Krasucki au Club de la presse d'Europe 1 pour le dire et le faire...

J.-P. Germain

EDMOND MAIRE ET LA RÉALITÉ

APRÈS le « coup de toc-sin » de Henri Krasucki, dimanche soir à Europe 1, on attendait fébrilement les déclarations d'Edmond Maire, mardi soir 31 janvier, à l'émission politique de T.F.1. Le secrétaire général de la C.F.D.T. allait-il renchéir sur la C.G.T. et déclarer que cela n'allait plus du tout dans le bon sens ou allait-il encore exhorter le gouvernement de gauche à se servir des « atouts qu'il n'a pas encore joués ».

Pour ceux qui ont regardé le bref extrait retransmis le lendemain au journal de 13 h sur T.F.1 le secrétaire de la C.F.D.T. n'est pas contre les licenciements car dans une économie en crise il faut bouger... Les syndicalistes cégétistes de Talbot-Poissy ont dû apprécier cette mise au point confédérale ! Pour pouvoir prendre le contre-pied d'Henri Krasucki, Edmond Maire n'a en effet pas nié la nécessité

des suppressions d'emplois : « Dire pas de licenciements c'est se condamner au déclin, ce n'est pas la solution. La solution est de regarder ces notions de sur-effectif, d'en discuter, de discuter aussi de la réduction du temps de travail, de rechercher des solutions internes à l'entreprise dans de nouvelles activités.

Abandonnant les « coups de gueules » et les attaques frontales, Edmond Maire a voulu donner une image sage et réaliste de sa confédération syndicale. Il a laissé à la C.G.T. et à Krasucki les attaques contre le gouvernement tout en affirmant à propos de l'affaire Talbot : « Les gouvernements de droite n'auraient pas osé la mener de cette façon ».

Cavalier seul, avec une nouvelle image de marque, semble être la ligne cégétiste actuelle définie par son secrétaire général. Répondant aux « propositions spectaculaires » d'actions

unitaires formulées par Henri Krasucki, il a déclaré que l'unité d'action s'élabore « sur le terrain, peu à peu ». Embrayant sur l'effet Talbot, il a pris ses distances vis-à-vis de ce que l'on a appelé le recentrage de la C.F.D.T. : « J'ai changé, je voyais, avant, trop l'action politique comme pouvant converger avec l'organisation syndicale. Or l'action politique est de l'ordre de l'Etat, elle n'a pour but que d'exercer le pouvoir. Je suis aujourd'hui très ferme sur la séparation politique-syndical. La C.F.D.T. est du côté des gouvernés. Un syndicat est toujours un contre-pouvoir. » Diabole Edmond Maire voudrait-il que la C.F.D.T. redeviennne ce qu'elle était après 68 ! L'avenir nous dira ce que valent les « habits neufs » de la Confédération française démocratique du travail...

Thierry
Gr. Pierre-Besnard



GRAND remue méninges à Versailles le 30 janvier : Mauroy et treize ministres ont cogité sur la reconversion industrielle et l'emploi.

Pour ce qui est de l'emploi, le gouvernement compte sur les P.M.E. pour résorber, du moins en partie, le chômage. Ça n'a rien de particulièrement original. Déjà, dans *Le Monde libertaire* du 10 novembre 1983, on pouvait lire : «... frisant le poujadisme, on découvre les P.M.E. à qui on confère les plus grandes qualités. Fabius découvre surtout qu'elles constituent 97% des entreprises industrielles, 50% des emplois et 20% des exportations, à un moment où il va falloir multiplier les licenciements dans l'industrie lourde et jouer au plus serré avec le déficit du commerce extérieur. »

En fait, la France compte peu de petites et moyennes entreprises industrielles : 44 000, et qui sont à 40% des sous-traitants de grosses sociétés. La gauche aujourd'hui va tenter de favoriser la création de telles entreprises et les idées fusent : paiement des droits de succession différé de 5 ans ; suppression des obstacles fiscaux pour les créations d'entreprises ; etc.

Un plan d'accompagnement

Les mesures de restructuration industrielle sont suivies d'un plan d'accompagnement en trois volets :

- un volet social : un congé de reconversion est créé, limité à 2 ans, et concernant 10 000 à 15 000 personnes qui touchent, nous dit-on, une rémunération supérieure à leur indemnité de chômage. On ne sait pas trop qui financera cette reconversion ni surtout comment se fera la répartition entre l'Etat, l'U.N.E.D.I.C. et les entreprises.
- un volet « offensif » constitué de mesures financières et fiscales, financé en partie par le Fonds industriel de modernisation, par l'U.N.E.D.I.C. et les collectivités locales.
- un volet d'accompagnement, fourre-tout imprécis, dans lequel

REMUE-MÉNINGES À VERSAILLES

figure une « mise à contribution » des grandes entreprises auxquelles il sera demandé de veiller et de parrainer les petites entreprises qui se créeront ou se développeront dans les « périmètres de reconversion » (*Les Echos* du 31 janvier 84), ce qui ne signifie pas grand chose.

Dans ces périmètres de reconversion, c'est-à-dire dans les zones particulièrement touchées par les suppressions d'emploi, le gouvernement avait envisagé d'accorder à certaines entreprises le relèvement des seuils pour la mise en place de représentants du personnel ou de comités d'entreprise, facilités de licenciement... Ce pour quoi Krasucki a « sonné le tocsin » qui semble bien avoir été entendu.

Une vieille marotte

Le thème de la modernisation de l'industrie française est une vieille marotte. Le 26 février 1977, on pouvait lire dans *Le Monde* qu'un programme de modernisation était engagé à l'initiative du gouvernement pour « placer avant 1980 la sidérurgie française à un niveau de productivité comparable à celui de ses concurrents européens les plus directs » ; ce programme « entraînera inévitablement des suppressions de postes de travail ».

Les ouvriers de la sidérurgie ont pu constater que la deuxième partie de ce programme, concernant les licenciements, a été largement appliquée, mais que la modernisation n'a pas pour autant été mise en place par la droite qui gouvernait alors...

C'est que, voyez-vous, il y a la concurrence. S'il faut 10 heures pour créer une tonne d'acier en France et sept heures en Allemagne, il faut restructurer, nous explique-t-on.

C'est une constante dans le système capitaliste que les capitaux s'investissent dans les

branches où le taux de profit est le plus élevé, ce qui tend à faire croître l'offre de la marchandise (ou du service) dans ce secteur. L'accroissement de l'offre exacerbe la concurrence et fait baisser le taux de profit. Si ce taux de profit finit par passer en dessous du seuil du taux moyen, les capitaux se dégagent de ce secteur et vont s'investir dans des branches plus rentables. L'économie est ainsi parcourue de vagues successives de flux et de reflux de capitaux d'un secteur à l'autre. Dans le cas de l'industrie lourde, le capital est extrêmement concentré, donc moins mobile : il lui est plus difficile de passer d'une branche à l'autre en fonction de l'évolution des taux de profit.

Dans une industrie comme la sidérurgie, il n'est pas possible de désinvestir et de quitter cette branche en récupérant le capital investi, car le capital y est « fixe », c'est le cas de le dire : hauts-fourneaux, fonderies, laminoirs.

L'appel à l'Etat

Il ne reste plus qu'à faire appel à l'Etat dont les fonds vont soutenir les taux de profit défallants des industries lourdes en général. Quand c'est la droite qui est au pouvoir et qui arrose, les patrons trouvent ça normal, mais les bonnes âmes s'indignent : pensez donc, des fonds « publics » qui vont à des intérêts « privés ».

Alors, la gauche, quand elle arrive au pouvoir, nationalise. La droite joue l'indignation vertueuse ! En réalité, la nationalisation — c'est-à-dire le rachat aux actionnaires — est le seul moyen pour le patronat de récupérer son capital-argent investi dans des secteurs où le taux de profit est tombé au-dessous du taux moyen. D'ailleurs si, au lieu de natio-

naliser, la gauche avait supprimé les subventions, déclarées ou occultes, aux grandes sociétés privées, les dirigeants de ces sociétés n'auraient pas manqué de supplier qu'on les nationalise !

Maintenir les profits

Dernière la volonté de restructurer face à la compétitivité étrangère, se trouve le besoin de vendre moins cher que les concurrents sans diminuer le taux de profit. Pour cela la solution bourgeoise se trouve d'une part dans la baisse des salaires réels, d'autre part dans les licenciements massifs qui permettent sous couvert de compétitivité de produire à un moindre coût.

Aux licenciements « naturels » en quelque sorte, provoqués par la crise, s'ajoutent les licenciements pour cause de restructuration, destinés à accroître la productivité et l'intensité du travail ; parallèlement l'accroissement du chômage fait « naturellement » pression sur les salaires en accroissant la concurrence entre les salariés.

Il est plaisant de lire *Les Echos* s'apitoyer hypocritement sur « les nouvelles victimes des suppressions d'emploi ». Ce même journal d'ailleurs accuse les travailleurs d'être les responsables du retard industriel de la France : « Si tant de violentes campagnes furent menées jadis contre les « bradeurs du charbon national », contre les « naufrageurs de l'acier lorrain », n'était-ce pas justement parce que la mutation était en cours ? Qui manifestait contre les fermetures de chantiers navals quand on essayait de concentrer leurs capacités finan-

Plus intelligent, un autre organe du patronat, *l'Expansion*,

R. B.

AGRICULTURE : LES DESSOUS DE LA JACQUERIE

UNE fois de plus les agriculteurs bretons se sont livrés au coup de force pour infléchir la politique agricole du gouvernement. S'ils nous ont habitués par le passé à des manifestations assez dures, il faut avouer que, ces derniers jours, ils ont fait fort ; trop fort même, car la violence, d'où qu'elle vienne, est inadmissible.

Il faut, je crois, ramener les choses à leurs justes proportions. Les événements de ces derniers jours sont l'œuvre d'une poignée d'éleveurs de porcs du C.D.J.A. du Finistère et des Côtes-du-Nord ; rappelons qu'il y a, parmi ces derniers, beaucoup de jeunes éleveurs dans une situation catastrophique dont certains notables de droite attirent le juste désarroi, pour déstabiliser le pouvoir de gauche.

Que la droite et la gauche se « bouffent » entre-eux a plutôt tendance à m'amuser, mais en revanche je n'admets pas que l'on me fasse prendre des vessies (... de porc) pour des lanternes. Certains éleveurs de porcs sont effectivement dans une situation économique désastreuse — tout comme l'étaient, il y a quelques mois, les aviculteurs bretons. A cela, plusieurs causes !

La première, et probablement la plus importante, est le taux d'endettement très élevé de certaines exploitations, frisant parfois les 80%, voire 90%. Le fonds de roulement étant nul, les moindres aléas dans la production peuvent être fatals. Et, c'est précisément ce qui se passe, puisqu'en amont le prix du soja augmente

de quatre-vingt centimes et, en aval, le prix du porc baisse en dessous du prix de revient.

De plus, la concurrence est plutôt sévère et les petits éleveurs ont le couteau sous la gorge. Les porcs du nord de l'Europe arrivent moins chers sur le marché que ceux de la production française, et ce pour deux raisons principales : le prix de revient de l'alimentation des animaux est inférieur et les montants compensatoires positifs constituent une prime à l'exportation.

Dans plusieurs articles parus dans *Le Monde libertaire* en 1981-1982, j'avais déjà montré que le développement irraisonné de l'élevage hors sol en Bretagne aurait, à plus ou moins brève échéance, des conséquences fâcheuses pour les agriculteurs. Pour alimenter leurs animaux, la plupart des producteurs de porcs — ainsi d'ailleurs que les aviculteurs et les producteurs laitiers — dépendent des autres régions de la France pour les céréales et de l'étranger pour le soja. Ils doivent aussi acheter la paille et les fourrages, parfois même, à l'étranger.

Forces de l'ordre dégageant un poids lourd breton.



La dépendance vis-à-vis des fabricants d'aliments du bétail va, dans certains cas, jusqu'à l'intégration :

- les bâtiments d'élevage (porcheries, poulaillers) appartiennent aux fabricants d'aliments ;
- même les porcelets et les porcs engraisés sont commercialisés par leurs soins ;
- l'éleveur perçoit une somme dérisoire par porc, à condition toutefois que ses charges n'excèdent pas le prix de vente. Ceci explique en partie que certains éleveurs travaillent actuellement à perte.

A cette dépendance dangereuse, il faut ajouter une hyper-concentration de la production : 45% de la viande de porc en France est produite par 10% des éleveurs bretons, ce qui est, en période de crise, un facteur de faiblesse. On se trouve ainsi dans une situation que je qualifierai de démente. En moins de vingt ans, les producteurs bretons, de lait, d'œufs, de dindes et de porcs sont devenus les plus performants de l'hexagone, mais également les plus vulnérables.

Heureusement, il y a dans toute cette grisaille des agriculteurs satisfaits et, parmi ceux-là, il y a les promoteurs de l'entrée de la Bretagne dans le libéralisme à outrance, dont Alexis Gourvenec est le porte-parole. Ce dernier, richissime producteur de porcs et de légumes, P.D.G. de Brittany ferries, est probablement l'un de ceux qui poussent les jeunes éleveurs à la révolte, après les avoir conduits à la faillite — aidé en cela par le Crédit agricole, les fabricants d'aliments pour le bétail et la cohorte de techniciens des organismes publics ou para-publics.

La concentration, la spécialisation, l'intensification donnent aux petits agriculteurs l'illusion d'un nouvel essor. Mais il n'en est rien, car ils feront très rapidement l'amère constatation de leur vulnérabilité. Le libéralisme fait dans l'agriculture les mêmes dégâts que dans l'industrie : les gros en bénéficient, les petits en crévent.

E. R.

DÉBAT SUR LA PRESSE : DU BRUIT POUR RIEN !

L'opposition parlementaire paraît bien s'amuser avec la loi sur la presse. On se donne des allures de conventionnels ; d'aucuns toucheraient à la liberté d'éditer, à la liberté de la presse. Le Père-Fouettard totalitaire serait en marche sur les débris de notre belle presse nationale.

C'est vrai qu'ils ne manquent pas d'un certain toupet, les Madelin et autres Vivien, lorsqu'ils se drapent dans les principes sacrés de 89 pour... pour quoi faire exactement ? Défendre le droit pour les citoyens qui ont quelque chose à dire d'éditer des journaux ? Soyons sérieux ! Protéger M. Robert Hersant, peut-être ? Aider les patrons de presse à contrôler complètement les rédactions ? Sans doute un peu. Plutôt une franche et joyeuse guérilla parlementaire, un œil fixé sur les sondages d'opinion, l'autre sur l'élection de 1986. Tout ce remue-ménage enlèvera toujours quelques centaines de milliers de voix aux socialistes...

Loi anti-trust avez-vous dit ?

Imaginons le jeu de la loi anti-trust : tirage et nombre de titres sont les cartes de ce jeu-là. Un vorace en a plus que tout le monde ; c'est lui qui est visé ; malheureusement plusieurs copains ont aussi de belles mains : *Le Provençal* ne se défend pas mal et on ne va pas embêter le ministre de l'Intérieur ; le P.C.F. est bien loti : quatre cartes en forme de quotidiens, la minorité de la majorité parlementaire pourrait se fâcher ; le joueur *Ouest-France* est trop chrétien pour qu'on lui fasse des misères : les chrétiens, on n'est jamais sûr de leur vote.

Bien évidemment, la solution est simple ; on va faire une loi anti-trust sélective : la barre, la limite de ce qui est supportable passera au-dessus de la tête de nos amis ; les autres devront se séparer de quelques centaines de milliers d'exemplaires. Élémentaire, mon cher Fillioud ! Avouons-nous entre

camarades — on n'aime pas dire du bien de ces gens-là — que les radicaux de 1881, qui mirent en œuvre la loi sur la liberté de la presse, avaient tout de même une autre allure.

A quoi ça va servir ?

M. Robert Hersant va donc devoir vendre. Ou *Le Figaro* ou *France-Soir* ou *l'Aurore* et l'ensemble de ces titres de province ; il pourrait choisir de garder ses journaux de province et vendre les trois quotidiens parisiens ; il pourrait envisager également de conserver son empire hors Paris et *l'Aurore*, où il devrait reconstituer une

Fillioud défendant le projet gouvernemental



A.F.P.

rédaction, puisque nous pouvons constater quotidiennement que la différence entre son « contenu rédactionnel » et celui du *Figaro*, se réduit depuis déjà plusieurs années à sept lettres et une apostrophe, le titre lui-même.

Le groupe du *Parisien libéré*, dont Hachette vient de prendre une bonne part des actions, serait également obligé ou de baisser ses tirages — curieux résultat d'une loi qui doit développer l'information — ou de vendre quelques-uns de ses fleurons provinciaux : *l'Echo républicain*, le *Maine libre*, le *Courrier de l'Ouest* et les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Ça va dans le bon sens

Eh oui ! il paraît que ces mesures vont dans le bon sens. Un peu lentement, sans soute. Il y aura, en plus, dans tous les journaux des équipes rédactionnelles spécifiques, ce qui est, cette fois, indiscutablement positif et empêchera, peut-être, les patrons de presse d'embaucher au rabais des journalistes dans des pseudo-agences de presse travaillant dans plusieurs quotidiens. On vous le dit, ça va dans le bon sens !

Aurait-on oublié quelques détails ? Oui, apparemment.

Rien sur les agences de pres-

se. Essayez d'aller à l'A.F.P. ou à l'A.C.P. pour faire passer une information sur une grève à Romorantin et vous découvrirez que les monopoles qui bloquent l'information ne sont pas seulement ceux du gros patronat ou du pouvoir discrétionnaire des rédacteurs en chef. Rien sur les moyens concrets de réalisation des journaux proprement dits. Imaginons un groupe d'honnêtes citoyens qui voudraient publier un quotidien et constatons qu'ils devront se faire imprimer chez Hersant et quelques autres du même acabit. Rien sur le financement des journaux et la puissance décisive de la publicité, dont celle de l'Etat (S.E.I.T.A., Air France, S.N.C.F., Renault, etc.) Rien sur la distribution, la force financière considérable des N.M.P.P. et de son réseau de fac-similé.

Il paraît que ça va venir. L'année prochaine, on examinera les aides publiques à la presse, ça promet. Et plus tard le statut de l'entreprise de communication, c'est-à-dire la réglementation du câblage.

Du bruit, beaucoup de bruit...

En 1944, quelques personnes bien intentionnées avaient déjà essayé de clarifier les rapports de l'argent, du pouvoir et de la presse. Ils avaient osé aborder, par exemple, la question des moyens, en créant une sorte de service public de fabrication qui produisait matériellement les journaux. Très vite cette tentative fut dissoute et le grand patronat reprit ce qui lui permettait de développer sa propagande.

Ceux de 1984 ne touchent presque à rien dans ce domaine-là comme dans les autres. La presse restera entre les mains des puissances financières et politiques dominantes ; les journalistes écriront ce que veut le rédacteur en chef. Il s'agit de beaucoup de bruit pour rien, dans le meilleur des cas pour pas grand chose.

Le papivore

RADIOS LIBRES : LA GUERRE DE LA PUISSANCE A DÉMARRÉ

Le feuilleton des aventures et mésaventures des radios libres (radios locales privées !...) de la région parisienne vient de passer au chapitre n°2. La Haute autorité de la communication audiovisuelle (H.A.C.A.) ne sait vraiment pas débrouiller l'écheveau inextricable où l'a plongé sa propre incohérence. Telle Alexandre tranchant le nœud gordien, la H.A.C.A. a décidé une offensive sur quatre fronts simultanément. Du 11 au 13 janvier, des techniciens sont allés mesurer la puissance apparente rayonnée (P.A.R.) des émetteurs F.M. parisiens.

Le 27 janvier 1984, un premier « verdict » tombe : la Haute autorité décide de demander à la commission Galabert de retirer leur autorisation d'émettre à 8 groupements parisiens. Et

pas des moindres : Ask-Beur, Nova-Ivry, Gilda, N.R.J., Solidarité, La Voix du lézard, Classique et A.B.C. Excusez du peu ! Du coup, *Le Monde* du 27 janvier y consacre deux colonnes à la une ! Quatre raisons de cette colère de la H.A.C.A. La plus importante : la puissance excessive des émetteurs — de 3 à 25 kW —, alors que la norme est 500 watts ! Une surprise au passage : Ask-Beur est crédité de 25 kW ! Dans le cas de cette radio, sympathique par ailleurs, nous supposons qu'il doit y avoir une erreur de virgule. Autres raisons invoquées : le refus ou la mauvaise volonté opposés par les regroupements ; émission sur des fréquences non autorisées et enfin diffusion de publicité « trop marquée » (sic) (il faudra préciser ce qu'est une publicité trop marquée !).

Trois jours après ce coup de tonnerre dans le ciel toujours menaçant des radios libres parisiennes, changement d'attitude de la H.A.C.A. En plus de la commission Galabert, Michèle Cotta demande à Georges Fillioud de lancer des actions en justice.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, on en est là, mais on peut déjà en tirer quelques conclusions !

• La H.A.C.A. n'ayant décidé de sévir qu'à partir de 3 kW, on peut considérer que ce chiffre constitue de facto la nouvelle norme. Passer de 500 W à 3 kW (coefficient multiplicateur de 6 !) c'est une entorse énorme à sa propre règle. C'est également la reconnaissance de fait que la norme officielle était ridicule !

• Pour une fois, Radio-Libertaire

passa à travers de l'orage. Deux raisons à cela : le gouvernement n'a peut-être pas envie de relancer une offensive contre une des rares radios militantes de Paris (!) et, raison plus vraisemblable, la répression s'appuie sur des critères qui ne nous concernent pas. La course effrénée à la puissance ; la mauvaise volonté ou non-usage de la fréquence autorisée — R.-L. s'en tient aux termes de la trêve signée avec l'Etat, ceci d'autant plus facilement que cet « accord » est inappliqué et inapplicable actuellement — ; le recours à la publicité ne sont pas des « délits » que nous fréquentons.

• Que vont faire les radios menacées ? Notre voyante habituelle pronostique que les puissances vont être « spontanément » ramenées à des valeurs plus raisonnables, que des radios vont met-

tre la clef sous la porte, et enfin que Paris ne va pas se hérisser de barricades pour ce combat douteux. Mais notre voyante extra-lucide est tellement mauvaise langue !...

On ne peut terminer un tel article sans indiquer ce que va faire Radio-Libertaire. La réponse est simple : rien ! Nous situons par vocation hors de la légitimité de l'Etat, et ne nous étions insérés qu'à contre-cœur dans une relative légalité, nous ne pouvons qu'adopter une attitude d'observateur devant cette lutte entre l'Etat français et des radios par nature légalistes, mais qui violent la loi républicaine. Nous ne pouvons quand même pas voler à leur secours !

Affaire à suivre.

Secrétariat de Radio-Libertaire

LE DEUXIÈME LOYER : LES CHARGES !

Qui n'a, dans son entourage, un jour, entendu dire qu'il payait autant de charges que de loyer ? Qui, lors de la réception de sa quittance, n'a pas piqué une colère « à tuer un propriétaire » au vu de l'augmentation continue des différents postes qui composent les charges ? Chacun d'entre-nous, un jour, s'est forcément trouvé dans cette situation.

Augmentation et contrôle des charges

La tendance à l'augmentation de cette part du droit de Logement que composent les charges n'est pas nouvelle. Le mécanisme inflationniste n'a pas attendu mai 81 pour se déclarer. Depuis de nombreuses décennies, les locataires se battent contre ce fait, mais plus particulièrement depuis 1973, date de la première crise pétrolière qui continue d'être la « vache-à-lait » de tous les maux et malversations des dirigeants politiques qui se suivent et ne changent pas dans leurs méthodes.

Il est vrai que durant ces trois dernières années, on a vu une augmentation se produire en tout secteur, due principalement à une augmentation importante des charges sociales pour les P.M.E., prestataires de services, qui répercutent aux locataires, par le truchement des propriétaires, cette montée des prix. Le mécanisme du coût des prix mérite à lui seul une double page, afin de tenter d'expliquer les chausse-trapes et autres embûches posées là, exprès, pour mieux nous « plumer ». Notre but n'a d'autre objectif, dans cet article, que de donner une information générale, pour permettre à toute personne confrontée à ce problème, de faire face rapidement au plus pressé.

Les charges ne sont pas une fatalité que se doit de subir passivement le locataire, au nom d'un droit « régalien ». Le jour de la signature du contrat de location le locataire n'a pas fait le vœu de renoncement au droit de regard des sommes qui lui sont réclamées par son propriétaire, au contraire, il s'engage à les vérifier, voire même, à les contester si les prestations qui lui sont réclamées ne correspondent pas avec la réalité des factures.

Toutefois, il est nécessaire pour le locataire de connaître l'interprétation d'une facture afin de savoir ce qu'il faut réellement payer, ou, au contraire, ce qu'il ne faut pas rembourser, voire même, de discuter le bien fondé des sommes qui lui sont réclamées et ceci quel que soit le propriétaire, institutionnel ou non, aucun de ces loueurs, jusqu'à preuve du contraire, n'étant un philanthrope.

Les loges locatives récupérables par le propriétaire et qui, au terme de la loi, constituent le remboursement des services collectifs rendus aux occupants se définissent en trois secteurs bien distincts :

- les logements soumis à la loi du 1^{er} septembre 1948, art. 38 (engagement de location) ;
- les logements de type H.L.M. ou I.L.M. dits logements aidés, ceux-là même auxquels toute personne a droit en fonction de ses ressources et dont le régime se trouve réglementé (bail) ;
- les logements dits du secteur libre et qui sont soumis à la loi du 22 juin 1982 (loi Quilliot). « Les dispositions de cette loi s'appliquent au secteur des loyers libres, mais également partiellement aux locations déjà réglementées par la loi du 1^{er} septembre 1948. »

Logements soumis à la loi de 48

Si vous êtes locataires d'un appartement soumis à un engagement de location d'après la loi du 1^{er} septembre 1948, les charges que vous devez payer sont limitativement énumérées par l'art. 38 de cette loi ; et se déterminent en prestations, taxes locatives, fournitures individuelles.

• Les prestations

Sont considérées comme prestations :

- + les frais de pose, de dépôt et d'entretien des tapis et les fournitures nécessaires à l'entretien de propreté des parties communes de l'immeuble ainsi que les frais d'entretien (fournitures et main-d'œuvre) des espaces verts ;

- + la consommation d'électricité et de gaz, nécessitée par l'éclairage des parties communes de l'immeuble et des voies privées le desservant ainsi que la location des compteurs ;

- + le remboursement des dépenses afférentes au chauffage des parties communes de l'immeuble, à l'exception de celles nécessitées par les grosses réparations ;
- + les dépenses de force motrice des ascenseurs et monte-



charges et leurs frais d'entretien, à l'exception de celles nécessitées par les grosses réparations ;

- + les frais de vidange ;
- + les frais d'abonnement du poste téléphonique de l'immeuble.

- les taxes locatives : soient les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de balayage.

• les fournitures individuelles :

Sont considérées comme fournitures individuelles :

- + le montant de la consommation d'eau chaude et d'eau froide des locataires ou occupants de l'immeuble ainsi que les sommes dues au titre de la redevance d'assainissement, à l'exclusion de celles auxquelles le propriétaire est astreint en application de l'art. L 35-5 du code de la Santé publique ;

- + la location des compteurs ;
- + les frais de ramonage des cheminées ;

- + les frais de chauffage, cette fourniture étant récupérable suivant l'importance des éléments de chauffage, en cas de taxation, la fourniture sera comptée au prix taxé ;

- + les frais de conditionnement d'air ;
- + les frais d'abonnement des postes supplémentaires et taxes des communications téléphoniques.

Avant d'en réclamer le paiement, le propriétaire devra, conformément à la loi, adresser à chaque locataire ou occupant, quinze jours avant d'en demander le remboursement, le compte détaillé des prestations, taxes locatives et fournitures individuelles, ainsi que la répartition faite entre tous les locataires ou occupants, à la disposition desquels seront tenues les pièces justificatives, ceci dans la quinzaine qui suit l'envoi du compte.

Logements de type H.L.M.

Si vous êtes locataires dans un logement de type H.L.M. ou I.L.M. et si on vous a délivré un bail de location conformément aux prescriptions de la commission mixte H.L.M.-usagers ; vous avez les mêmes droits, mais éga-

lement les mêmes obligations que tous autres locataires. La répartition des charges, conformément à la loi Quilliot, s'applique là également. De part la réglementation des H.L.M., vous avez le droit au maintien dans les lieux, mais vous êtes aussi soumis à l'interdiction de sous-location.

Les logements du secteur libre

Vous êtes locataires d'un logement du secteur libre soumis à la loi dite Quilliot depuis le 22 juin 1982 (loi n°82-526) et vous êtes en possession d'un contrat de location. Cette loi s'applique à tout logement d'habitation nu ou meublé, à condition que ce local ne soit pas loué pour un usage professionnel. La loi Quilliot, d'autre part, ne s'applique pas aux locations saisonnières.

Dans l'ensemble des cas que nous venons de décrire, il est clair que les charges sont distinctes du prix du loyer. Les contrats de location qui comportent à l'article des charges locatives la mention « loyer charges comprises » ou « charges forfaitaires » sont désormais interdits car cette mention constitue une clause abusive. Dans tous les cas, le propriétaire est tenu de fournir aux locataires les justificatifs des sommes qu'il réclame.

Dans le cadre des grands ensembles (habitation collective) le propriétaire a le droit de répercuter en partie aux locataires les charges dont il a reçu factures, mais conformément à la loi, et non pas à la tête du client, comme trop souvent encore aujourd'hui cela se produit.

Classification des charges

Les charges récupérables par le propriétaire auprès de son locataire se divisent en huit chapitres principaux, comportant des détails bien précis pour chacun d'eux.

- ascenseurs et monte-charges : dépense d'électricité et dépenses pour l'exploitation, l'entretien courant et les menues réparations.
- eau froide, eau chaude et chauffage collectif des locaux privatifs et des parties communes : dépenses relatives aux différents postes sus-nommés uniquement sur la consommation réelle, et dépenses d'exploitation, d'entretien courant et de menues réparations.
- Installations individuelles : dépenses d'alimentation commune de combustibles, exploitation et entretien courant, menues réparations.
- Parties communes intérieures au bâtiment ou à l'ensemble des bâtiments d'habitation : dépenses relatives à la consommation d'énergie et de tout produit d'entretien, exploitation et entretien courant, menues réparations, entretien de propreté (frais de personnel).
- Espaces extérieurs au bâtiment ou à l'ensemble des bâtiments d'habitation : dépenses relatives à tous les produits d'énergie et connexes, dépenses d'exploitation et entretien courant.
- Hygiène : dépenses de fournitures consommables, exploitation et entretien courant, élimination des rejets.
- Equipements divers du bâtiment ou de l'ensemble des bâtiments d'habitation : la fourniture d'énergie nécessaire à la ventilation mécanique, exploitation et entretien courant, divers.
- Imposition et redevances : droit au bail, taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de balayage.

« A vos charges : prêt ! »

A l'intérieur de ces différentes rubriques représentant les postes de charges que vous devez trouver dans vos quittances, existe une foule de détails qui permettent de mieux affiner ce que vous devez ou ne devez pas payer à votre propriétaire.

Leur nombre est considérable. La place nous manque pour vous en donner le détail, mais également, nous estimons que publier in extenso un tableau exhaustif sur ce sujet, sans en donner le mécanisme d'utilisation poste par poste, avec les détails y afférents, conduirait chacun d'entre-nous à être en possession d'un matériel incomplet, donc inutilisable et inefficace.

Nous souhaitons donc qu'un document sur ce problème paraisse et soit un véritable outil pour chaque locataire. Pour ce faire, nous vous informerons de la mise en vente de ce document dont le titre sera « A vos charges : prêt ! », et qui est actuellement en cours de réalisation.

G. Alvarez

VENEZUELA : LES OTAGES DE LA DÉMOCRATIE

Sil la dernière dictature militaire a été éliminée du Venezuela en 1958, il faut savoir que les tribunaux militaires sont encore utilisés pour emprisonner des opposants, civils, au régime. Un régime qui a célébré avec faste le bicentenaire de la naissance de Simon Bolivar, son « libertador ».

Répression

Dans ce pays, cerné par la Colombie, le Brésil et le Guyana, ex-Guyane britannique, plus de trois cents prisonniers politiques sont inculpés pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Ces syndicalistes, professeurs, journalistes, sociologues et étudiants attendent leur jugement depuis des années. Torturés depuis des mois, ils sont devenus des otages du pouvoir. Des otages de la démocratie, dont la détention « préventive » se prolonge indéfiniment grâce à des juridictions d'exception.

Consécutivement aux conditions d'entassement et de promiscuité, la situation est aussi dramatique dans les prisons pour « droits communs ». Ainsi, en juin 1982, plus de quinze personnes sont retrouvées mortes à la suite d'affrontements à la prison de Tocuyito.

Le Venezuela, qui a élu le 4 décembre dernier Jaime Lusinchi, nouveau président de la République, social-démocrate, s'enlise dans de sérieuses difficultés économiques, avec inflation galopante et endettement extérieur record.

Dans cette situation, et tout démocratique qu'il soit, le régime s'empresse de réprimer tout embryon de rébellion pouvant naître dans une population massivement plongée dans la misère. Les contrôles policiers dans les centres urbains, le quadrillage intensif des bidonvilles et la chasse haineuse aux travailleurs immigrés colombiens démontrent que le vrai visage de l'Etat ne peut-être qu'autoritaire et meurtrier.

Les minorités indiennes, qui ne représentent plus que 1% de la population, souffrent elles aussi du régime démocratique.

... et privilèges

Les immenses richesses, provenant essentiellement de l'exploitation pétrolière ne sont redistribuées qu'avec parcimonie : 70% des familles vénézuéliennes ont un revenu inférieur au minimum vital. Chaque jour, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'amplifie. Huit millions d'habitants souffrent de

malnutrition car les trois-quarts des terres sont possédées par 1% des propriétaires terriens !

Electoralement, démocrate-chrétiens et sociaux-démocrates se refilent le gâteau tous les cinq ans, en laissant croire que le pétrole fait le bonheur de tous et que le suffrage universel permet la pure traduction de la volonté populaire. Ainsi le Venezuela est loin d'être cette oasis de libertés et de prospérité que l'on nous dépeint dans les meetings humanistes. La démocratie ne débouche certainement pas sur l'émancipation des individus. Gardons d'ailleurs à l'esprit que le chancelier Hitler est arrivé au pouvoir par le système démocratique. Restons vigilants quand, en France, un certain le Pen se sert du mécanisme démocratique et en appelle au suffrage universel. Ce système-là a fait ses preuves : il n'est pas une garantie contre les répressions et les assassinats.

Nous devons affirmer notre critique de la démocratie et combattre pour l'idéal libertaire et l'instauration du fédéralisme, seul moyen crédible pour parvenir à vivre en liberté.

Roger
Gr. de Nice

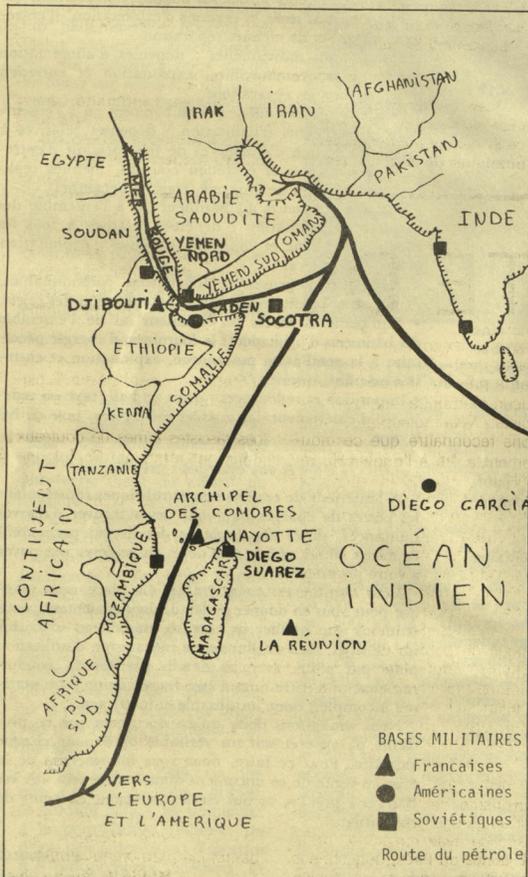
APERÇUS DU VENEZUELA

- 16% de la population active au chômage, soit huit cent mille personnes sur 5 millions ;
- 35 milliards de dollars de dette extérieure ;
- 5^e producteur mondial de pétrole et 3^e de l'O.P.E.P., mais l'expansion pétrolière non maîtrisée a provoqué le gaspillage des capitaux sans profiter au plus grand nombre ;
- hypertrophie de l'Etat et corruption : déficit du budget et un million cinq cent mille fonctionnaires ;
- secteur agricole peu développé, accroissant le déficit commercial ;
- toutes les ressources du pays ne sont pas exploitées et la misère ne régresse pas ;
- dépendance technologique et commerciale vis-à-vis des Etats-Unis.



Anciens présidents du Venezuela.

COMORES : SITUATION DE L'ÎLE DE MAYOTTE



UN récent sondage, publié avec force de publicité, s'inquiétait de la perception de la France en tant que « puissance » à travers le monde, et plus particulièrement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. En ce qui concerne cette seconde préoccupation, que les inquiétudes soient rassurées. L'Etat gouverné à gauche reste fidèle aux orientations antérieures : le sort de l'île de Mayotte en apporte un témoignage supplémentaire.

Située au nord-ouest de Madagascar, face aux côtes du Mozambique, Mayotte fait géographiquement partie de l'archipel des Comores. Géographiquement seulement, car cet ancien Territoire d'Outre-Mer français est parvenu à l'indépendance en 1975, à l'exception de l'île de Mayotte qui, par référendum et pour des raisons ethniques, a massivement souhaité rester sous autorité française : la collectivité territoriale de Mayotte est donc née en 1976.

Le rattachement de Mayotte est revendiqué par la République des Comores, revendication soutenue par les plus hautes instances internationales. Paradoxalement, et tout comme son prédécesseur, l'actuel gouvernement souhaiterait se « débarrasser » de cette île, ce qui ne serait qu'une simple formalité si la population ne continuait ostensiblement à refuser son rattachement à l'Etat comorien. Nous ne serons néanmoins pas naïfs au point de croire que les élus locaux, dont le député M.R.G. de l'île entretiennent activement cette détermination dans le seul souci de répondre aux desiderata de la population : quand on a accédé à un poste confortable, un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Quoiqu'il en soit, sur le plan du droit, ce serait porter atteinte

à l'autodétermination de la population que de lui imposer... son indépendance. Mais, décoloniser ne signifie pas abandonner tout intérêt et tout contrôle dans la région en question. L'abandon progressif par la France de son empire colonial en Afrique a amplement démontré la capacité de la puissance de tutelle à muer le colonialisme en impérialisme, abandonnant responsabilités administratives et politiques pour mieux se consacrer à préserver ses intérêts économiques et stratégiques.

Il en ira à Mayotte comme ailleurs. La situation de l'île revêt une importance qui n'échapperait à aucun Etat, pour peu qu'il ait quelques ambitions à régenter le monde. Et le gouvernement a pris pour objectif de troquer Mayotte contre le droit d'installer dans l'archipel une base militaire.

Il en existe déjà une sur Mayotte, mais son développement pourrait être décuplé compte tenu de deux faits majeurs : l'archipel se situe d'une part sur la route des grands pétroliers qui, partis du Moyen-Orient, contournent l'Afrique du Sud à destination de l'Europe, et d'autre part à proximité de l'Océan Indien, l'une des zones maritimes mondiales les plus convoitées par les grandes puissances militaires.

L'installation d'une importante base militaire permettrait à l'Etat français d'accroître son potentiel de surveillance... et donc d'intervention. Le P.C. et le P.S. satisferaient leurs convictions de « défense des peuples » en appuyant l'abandon d'un résidu colonial, et le processus d'insertion de la France dans une géo-stratégie à l'échelle mondiale serait assuré ! Ne doutons pas un instant du profond désintéressement qui préside à l'accroissement considérable, ces derniers temps, de l'aide économique accordée aux Comores !

Quant à nous, nous ne saurions accepter l'accroissement indéfini des dépenses militaires ! L'approvisionnement en pétrole de l'Europe, et de la France en particulier, n'est guère menacé que par ses propres menées interventionnistes, génératrices de tensions et de mesures de rétorsion. Les Etats producteurs de pétrole, y compris l'Iran et la Libye, ont trop besoin des devises qu'il procure pour « fermer les robinets » sans raison extrême. Or, malgré la haine que vouent ces régimes à l'Occident, leur production pétrolière continue d'alimenter les demandeurs.

En se « prémunissant » par l'installation de nouvelles bases militaires, l'Etat français participe directement à l'accroissement des risques de guerre et, implicitement, ne laisse aucune illusion sur ses capacités ou sa volonté à œuvrer constructivement pour la paix.

B. Rousselot

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ARÚS DE BARCELONE

NOUS vous livrons les principaux extraits de l'entretien que nous a accordé Carme Illé i Munné, responsable de la bibliothèque publique de Barcelone qui fut la première en son genre et créée en 1895.

— « Solidaridad obrera » : Par qui a été créée cette bibliothèque et quand ?

— Carme Illa : Elle a été inaugurée le 24 mars 1895 grâce à Rossend Arús Anderiu, mort en 1891, qui légua toute sa fortune à Valentin Almirall et Antón Farnés pour qu'ils créent une bibliothèque publique dans la ville de Barcelone et plus spécialement pour la classe ouvrière.

— S. O. : Depuis cette époque et jusqu'à maintenant il y a eu diverses périodes historiques notamment la guerre civile. Quels problèmes y-a-t-il eu ?

— C. I. : Dès sa création, il y a eu des problèmes financiers puis que l'argent d'Arús a surtout servi à la rénovation des locaux et à l'achat de livres. Mais pendant la guerre civile, elle est restée ouverte jusqu'en 1938.

— S. O. : Lorsque les troupes fascistes sont entrées dans Barcelone que s'est-il passé ?

— C. I. : Il sont venus avec l'intention de faire le « nettoyage et l'épuration » mais n'ayant pas l'autorisation de la municipalité, on ne les a pas laissés entrer et c'est grâce à l'action de Carreras Artau qui travaillait à la mairie qu'ils n'ont jamais pu l'obtenir.

— S. O. : De 1939 à 1967 la bibliothèque a été fermée. Que s'est-il passé pendant cette période si longue ?

— C. I. : Pendant cette période, un certain nombre de documentation, livres, revues ont disparu, telle la correspondance de Max Nettlau. Tout laisse à supposer qu'il y a eu une « épuration » par l'intérieur.

— S. O. : Pendant cette fermeture, quelqu'un a-t-il eu accès à la bibliothèque ?

— C. I. : Seulement des étran-

gers, le régime franquiste n'a jamais pu y mettre le nez.

— S. O. : En 1967 c'est l'ouverture !

— C. I. : Il y a eu un accord entre la mairie et la députation et elle s'est remise à fonctionner en tant que bibliothèque populaire avec l'espoir qu'elle passe inaperçue.

— S. O. : Comment se fait-il qu'il y ait une documentation libertaire ou anarchiste si importante ? Comment est-elle arrivée ici et grâce à qui ?

— C. I. : Lors de sa création, les anarchistes Gomis, qui était l'ami de Arús, et Almirall ont donné un certain nombre de livres ; Gomis donna entre autre la documentation originale de la Première Internationale.

— S. O. : Quelle est la composition de la documentation anarchiste ?

— C. I. : Elle se compose principalement de brochures de grande valeur aujourd'hui, puisqu'on en a conservé très peu. Il y a également des journaux et des publications du siècle passé qui ont été donnés par les fondateurs.

— S. O. : Dans quel état se trouve cette vieille documentation ?

— C. I. : Certaines sont en très mauvais état et pour l'instant nous avons arrêté de photocopier des livres et des revues. Nous avons pensé tout mettre sur microfilms mais c'est trop cher, d'autant plus si l'on pense qu'il faut y ajouter le coût de la visionneuse.

— S. O. : Après la mort de ses fondateurs, avez-vous reçu de nouveaux apports ? Comment et par qui ?

— C. I. : Comme nous avions peu d'argent, la bibliothèque vivait des dons et c'est par ce seul moyen que nous avons pu la constituer. De toutes manières la bibliothèque avait sa renommée, dès que sortait un livre, on nous l'envoyait. Une quantité importante de livres provenant d'Amérique sont maintenant dans la bibliothèque.

— S. O. : Parlons un peu des dons de livres anarchistes.

— C. I. : En plus de ceux de Gomis et Canivell, il y a eu récemment une donation de 3 000 livres par Hermoso Pla ; une autre de Antonio Muntaner qui, sans être anarchiste, mais s'y intéressant de très près, nous a donné un grand nombre de livres ; dernièrement il y a eu celle de Diego Abad de Santillán qui nous a légué 4 000 volumes en incluant revues, livres et journaux.

— S. O. : Parmi toute cette documentation anarchiste, quelle est la plus consultée ?

— C. I. : Les ouvrages les plus consultés sont en premier lieu *El Productor* qui est demandé à peu près une fois par jour, puis viennent *La Federacion* et *El Tramontana*.

— S. O. : Depuis ces dernières années, il y a un regain d'intérêt pour le mouvement libertaire. Cela est-il le fait des intellectuels ou de la classe ouvrière ?

— C. I. : La plupart de ceux qui viennent consulter la documentation anarchiste sont des professeurs d'université, des étudiants pour leurs cours, thèses ou mémoires, ainsi que des étrangers. Mais du côté des ouvriers, il est certain qu'il n'y en a pas beaucoup. Nous avons de bonnes relations avec les athénées.

— S. O. : Pour les personnes qui veulent consulter les livres, journaux, etc., quelles sont les conditions ?

— C. I. : La bibliothèque est publique, par conséquent on n'établit aucune fiche. Elle a plusieurs fonctions, il y a la salle d'étude et la salle de documentation. Si l'on veut emprunter un livre, on doit donner soit une carte d'identité, soit un permis de conduire ou tout autre carte de ce genre. Pour les archives, on dispose d'un fichier classé par noms d'auteurs et par titres lorsqu'il s'agit d'œuvres anonymes ou de revues.

Traduit de
« Solidaridad obrera »

CINÉ-DÉBAT À BRUXELLES

LE vidéo-club de l'Alliance libertaire (Bruxelles) organise... où ? Dans ses locaux, 41, rue de l'Ascension à 10300 Bruxelles, bien sûr... Quoi ? Qu'organise-t-elle ? Trois débats à propos du livre 1984 de Georges Orwell... Des débats sur quoi ? Si vous me laissez parler, vous le saurez plus vite.

Le premier qui s'est déroulé le samedi 28 janvier 84 à 15 h :

« La liberté c'est l'esclavage »

Ah bon ? « Ne voyez-vous pas que le véritable but de la nouvelle langue est de restreindre les limites de la pensée ? A la fin nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer... Même les slogans changeront. Comment pourrait-il y avoir une devise comme la liberté c'est l'esclavage, alors que le concept même de la liberté aura été aboli ? ». C'est pas moi qui le dit, c'est Orwell dans 1984. Relisez vos classiques !

Existe-t-il un mot plus galvaudé, plus défiguré, plus caricaturé que le mot « liberté » dans nos démocraties, où le « Ferme ta gueule ! » crié au citoyen des dictatures s'est transformé en « Cause toujours... ». Ici, nous pouvons sans doute dire ce que nous voulons mais surtout ne pas vouloir ce que nous disons. N'oublions pas la terrible phrase de Marcuse « le fait de pouvoir élire librement des maîtres ne supprime ni les maîtres ni les esclaves ». Excellent ! « Les élections libres », « la liberté de la presse », « notre pouvoir d'achat », « la libre entreprise » ne sont-ils que des aspects de notre esclavage ?

Ce débat sera précédé de la projection du film : « Le processus des ombres ». Qu'est-ce, qu'est-ce ? Cette vidéo retrace les atteintes aux libertés en Belgique : bavures policières, fichage généralisé, l'affaire Grandorge, interdits professionnels, inculpations de journalistes, arrestations de syndicalistes, etc.

Le deuxième débat :

« L'ignorance c'est la force »

Le samedi 25 février à 15 h. Peut-on parler de « liberté de la presse » dans des régimes où la presse se censure elle-même, où le journaliste, s'il veut conserver sa place, doit mettre de l'eau dans son encre ?

D'où vient l'information, qui la sélectionne, qui la propage ? C'est à ces questions que tente de répondre le film « Information limitée » qui servira d'introduction à ce débat sur les médias.

Le samedi 31 mars à 15 h :

« La guerre c'est la paix »

Deux dessins animés illustreront ce débat sur l'antimilitarisme et le pacifisme : « Boooooo !! » et « Et si ? ». Le premier dénonce la course aux armements, le second les conséquences économiques de cette course pour les pays du tiers-monde.

GROUPE ANARCHISTE DU PIRÉE

NOTRE lettre a pour but l'établissement de contacts suivis avec des groupes, des organisations, des journaux et magazines anarchistes de nombreux pays du monde. Nous pensons que ces contacts, non seulement nécessaires mais aussi désirables, devraient se concrétiser par l'échange d'informations, d'expériences, de conceptions, etc.

Les conditions du « mouvement » anarchiste en Grèce n'ont pas du tout été favorables ces deux dernières années, mais un vent d'optimisme souffle depuis septembre : beaucoup d'anarchistes et d'anti-autoritaires, groupes et individus, sont passés ou vont passer à l'action, après un examen critique de leur pratique anarchiste. L'infrastructure de ces changements présents et à venir consiste en :

- la publication d'un journal anarchiste mensuel ;
- un projet de création d'un cen-

tre de documentation et d'information libertaire, coopération aux activités, etc. ;

D'autre part, quelques groupes ont émergé de la pratique sociale, et nous avons construit, depuis septembre une coordination libertaire au Pirée. Ce schéma, basé sur l'accord et l'union libre, a été créé suite à une proposition faite par notre groupe à tous les libertaires de notre ville, y compris les groupes lycéens.

Les principales orientations de notre groupe se résument comme suit :

- propagande de la théorie anarchiste pour donner aux gens une image vraie de l'anarchisme. Nous pensons que c'est indispensable vu la mauvaise information diffusée par l'Etat et les médias qui identifient les anarchistes à des hooligans, des voleurs, des junkies, des marginaux...
- intervention dans tout événement social qui peut intéresser

les anarchistes ;

- propagande auprès des jeunes ;
- contacts fermes et coopération avec les groupes proches du nôtre ;
- promotion des idées et de l'expression anarchiste et création de structures d'organisation correspondant à nos activités.

Nous sommes convaincus que seul le développement d'activités de ce type mènera à l'émergence d'un mouvement anarchiste en Grèce ; c'est le seul lieu de notre action qui ne soit pas dans la marge sociale. De plus, nous pensons que des projets tels que le journal et le centre sont utiles et importants car leur objet est au centre des activités anarchistes. D'ailleurs leur absence fut, à notre avis, la cause principale de l'échec du Mouvement pour la création d'une fédération anarchiste auquel a participé notre groupe. Malgré une analyse critique correcte de la situation, ce mou-

vement était condamné à l'échec parce qu'il n'était pas branché sur le présent. Il n'existait alors aucune pratique sociale anarchiste. Néanmoins, nous devons reconnaître que ce mouvement a été à l'origine du réveil des anarchistes grecs en septembre. Nous croyons qu'une généralisation de la pratique anarchiste créera en Grèce une organisation anarchiste, mais nous n'avons pas encore réussi à mettre sur pied une fédération. Avec d'autres groupes, nous avons créé une structure souple de coordination de nos activités. Actuellement, nous menons une campagne antimilitariste qui sera suivie d'une campagne sur l'autogestion.

Depuis trois mois, il y a eu deux manifestations, une contre le militarisme et une contre le terrorisme de l'Etat, organisée par un groupe lycéen anarchiste ; la police avait envahi le centre de jeunes du Pirée, auquel nous participons, pendant une réunion

de lycéen ; le lendemain, une manifestation contre le terrorisme d'Etat était organisée sur la place centrale du Pirée. Quelques jours plus tard, le 19 octobre, des fascistes armés de couteaux nous ont attaqués. Ce fut une « rixe sauvage ». Nous savons que la pratique anarchiste a toujours rencontré une farouche opposition de la part des autorités, mais nous sommes décidés à continuer.

En tant que groupe anarchiste, nous voulons développer des liens avec l'étranger. Nous pensons en effet que des liens serrés et une aide mutuelle constituent un chemin vers une révolution sociale internationale. Nous aimerions recevoir des journaux, des magazines, etc., et être informés sur la situation du mouvement anarchiste dans votre pays, et les activités qui s'y développent. Le numéro 1 de notre revue *Atiengü* (Solidarité) est paru en novembre.

Makis Lazaropoulos

Lénine est mort ! Vive la liberté !

Il y a soixante ans, le 21 janvier 1924 mourait Lénine et le petit père des peuples Staline s'emparait définitivement du pouvoir. Depuis un an déjà, la course pour la succession faisait rage entre l'intellectuel Trotsky et l'ancien séminariste géorgien, profitant de l'état de santé de Lénine — pour se ménager, le fondateur du marxisme-léninisme n'avait le droit de dicter ses ordres que dix minutes par jour. Ainsi l'existence de « légume politique » tel Brejnev n'est pas un phénomène nouveau au pays des soviets. En revanche, aujourd'hui le culte de la personnalité semblerait être passé de mode, vu le faible retentissement occasionné par le sixantième anniversaire de

la mort de Lénine. Un homme dont le portrait est toujours accroché sur les murs cubains, afghans, sibériens.

Alors tant qu'à faire, marquons l'événement... comme l'anarchiste italien Malatesta l'avait célébré en février 1924, proclamant « Lénine est mort, vive la liberté ». Nous publions donc cette « nécrologie » de Lénine, rédigée à chaud par Malatesta pour *Pensiero e Volontà* accompagnée d'un article paru dans le numéro suivant de ce journal. Pour ne pas oublier que le totalitarisme soviétique n'a pas surgi brutalement, à la mort de Lénine par la grâce du Saint-Esprit ou par celle de la N.E.P. (1), nous présentons également un texte de Malatesta antérieur de deux

ans aux précédents, publié dans *Umanità nova*.

Cet article fut écrit à la suite des condamnations à mort des socialistes révolutionnaires russes par les bolchevicks après un procès — au verdict connu d'avance — préfigurant les fameux procès de Moscou.

Ces trois textes sont extraits d'*Anarchistes, socialistes et communistes* (2) recueil de différents textes de Malatesta.

(1) Nouvelle politique économique imposée par Lénine, peu après l'insurrection de Kronstadt et dont profitèrent, selon les trotskystes, les kouliaks et les commerçants trouvant en Staline un représentant politique, C.Q.F.D....

(2) Publié par le groupe 1^{er} mai d'Annoy, en vente à la librairie du Monde libertaire 50 F.

SOUS UN RÉGIME

DE DICTATURE

« PROLÉTARIENNE »

LA JUSTICE

SELON LES COMMUNISTES DICTATORIAUX

LES « socialiste révolutionnaires » russes ont donc été condamnés à mort par le tribunal de Moscou... La façon dont un homme de confiance du gouvernement de Moscou, Boris Souvarine (1), commente et justifie la sentence dans *l'Humanité*, journal communiste de Paris, est bien caractéristique :

« Les bolchevicks n'ont pas l'hypocrisie de prétendre rendre la justice. Comme tous les marxistes révolutionnaires de tous les pays, ils savent bien que la justice n'existe pas et qu'elle n'est rien d'autre que l'expression des intérêts d'une classe.

« Dans les Etats capitalistes, la justice est administrée par les bourgeois et pour les bourgeois. Dans le seul Etat communiste qui existe, la justice doit être administrée pour le prolétariat et se maintenir fidèle à la révolution. Pitiakov l'a déclaré avec force à l'ouverture du procès. Le tribunal est au service de la classe ouvrière attaquée par d'innombrables et implacables ennemis, et il a pour mission de l'aider à remporter ses victoires. Le procès n'est pas une question de justice, il n'est qu'un épisode de la guerre civile. »

Avec ces théories, on se demande bien comment les communistes osent traiter les fascistes de ce qu'ils sont eux aussi : des bandits, des sauvages qui renient toute conquête de la civilisation !

Comment peut-on chaque année commémorer la Commune de Paris et s'indigner des massacres perpétrés par les troupes versaillaises ?

Il est vrai qu'aux mains des dominateurs, « la justice » n'a jamais été qu'un mensonge qui masque les intérêts privés ou de classe et qui justifie toutes les violences, toutes les infamies faites à l'encontre des vaincus.

Mais le seul fait que les gouvernements sentent le besoin d'un masque de moralité et de justice montre assez qu'à travers toutes les luttes qui ont affligé l'humanité, il s'est développé un sens moral supérieur qui reste, ou qui devrait rester, une conquête définitive.

Les bolchevicks renoncent même à cet ultime hommage à la vertu et à la justice qui s'appelle l'hypocrisie. Ils ont le mérite d'être francs et d'une rare impudence : exactement comme les fascistes !

Mais dans quel abîme de tyrannie ces prétendus révolutionnaires veulent-ils donc rejeter à nouveau le monde ?

Ils disent qu'ils représentent les intérêts d'une classe.

Et nous qui pensions que le devoir de la révolution devait être l'abolition des classes ! Puisqu'ils sont incapables de considérer toute la population comme digne d'intérêt, quelle est donc la partie, quelle est donc la classe qu'ils représentent réellement ?

Eux disent le prolétariat et pour eux, le prolétariat, ce sont seulement les ouvriers d'usines, et même seulement les ouvriers « conscients », et même seulement ceux qui sont inscrits au parti communiste, et même seulement la camarilla des gouvernants.

Et ce sont ces quelques fanatiques entourés d'un petit nombre de tueurs à gages et de parasites qui veulent avoir le droit de vie et de mort sur tout le monde et disposer du sort d'un peuple qui a fait la plus glorieuse des révolutions !

Malatesta
(*Umanità nova*
12 août 1922)

(1) Souvarine, après avoir fidèlement servi le Kremlin, fut une des premières victimes des purges contre les trotskystes en France. Dès lors, tout en restant communiste, il brûla ce qu'il avait adoré...

MISE AU POINT

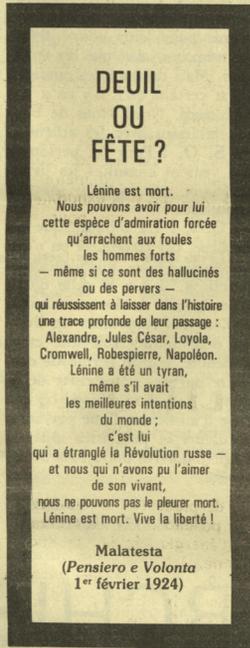
LÉNINE était un tyran ; et quand un tyran meurt, il est humain que se réjouisse et fasse la fête celui qui a vu des amis et des compagnons très chers poursuivis, torturés, exécutés à cause du tyran en question, même si, au début de sa carrière, ce tyran était un révolutionnaire sincère, et comme tel, acclamé et aimé.

Je ne mets nullement en doute l'honnêteté et la sincérité de Lénine mais cela ne suffit pas pour l'absoudre aux yeux de l'Histoire : Loyola et Torquemada aussi étaient des fanatiques sincères, prêts à souffrir et à se sacrifier pour le salut des âmes et la plus grande gloire de dieu mais ils ont été autant néfastes que leur sincérité était plus grande.

Lénine avait cette supériorité sans doute unique, sur le commun des tyrans et des fanatiques : il savait s'adapter aux exigences des situations les plus variées, il savait changer de tactique selon les circonstances sans jamais perdre de vue les buts qu'il poursuivait, et il mettait même une certaine coquetterie à reconnaître ses propres « erreurs ». Ce pourrait être là un grand mérite. Mais entre temps, il avait fait fusiller (ou laissé fusiller) comme « contre-révolutionnaires » ceux qui avaient dénoncé ces erreurs avant lui ; et il était prompt à faire fusiller, toujours comme « contre-révolutionnaires », ceux qui ne le suivaient pas dans ses évolutions et qui ne pensaient pas, à tel ou tel moment, la même chose que lui exactement au même moment.

Cela me semble... excessif, même pour un grand homme et pour un « sauveur du prolétariat » !

Malatesta
(*Pensiero e Volontà*
15 février 1924)



DANS une chanson, Philippe Val pose une question « anti-communiste primaire » : « Qu'est-ce qu'il y a de plus primaire qu'un tank ? ». A de là, un poète emprisonné dans le goulag évoque cette même force brutale qui a sévi en 1956 à Budapest et en 1968 à Prague. Ce poète, Alexandre Skir-da nous l'a présenté dans *Le Monde libertaire* n°515, c'est Nizametdine Akhmetov. Nous publions aujourd'hui deux de ses poèmes, l'un sur les « Gueules de fer », et l'autre sur le Bleu, la couleur du rêve insensé qui leur hante, ciel de la femme aimée absente et ciel azuré où vole l'oiseau libre. Ces poèmes sont extraits des Cahiers du Samizdat n°97. Vielami

expressions

LES GUEULES DE FER

Tanks et tanks ! Training de mort !
Tanks et tanks, tankodromes, jeux fatals. A chaque virage canon rugit, chenilles ragent.
Tanks à Prague, tanks à Bonn, bardés d'étoiles, plan et croix.
Tankobels, tankotonnes, vers Bucarest on foncera.
Vous libertés ? Bouffez leurs restes !
Vous êtes à pied ? Sans grenades ?
Nos tanks iront à Budapest, nos tanks écraseront Belgrade !
Aux tanks les droits, aux tanks la loi, les tanks dans le sens de l'Histoire !

A Vienne, Varsovie et Prague ça trône sur des piédestals.
Les tanks sont huns, les tanks sont scythes et rejetsons de Gengis Khan.
Tanks du Tankocommunisme : cachots blindés, effort dément !
Les empreintes de leurs chenilles découpent toute la planète.
A nous l'Europe, à nous la Chine, les tanks ne jouent pas à la paix.
La planète pour polygone, et partout des enfants qu'ils broient !
Les tanks triomphent, les tanks tonnent !
Tangent les tanks dessus leurs proies !

BLEU

Bleu prodigieux, ma douleur bleue...
Comment t'appelles-tu, fille de mes songes ?
Je rêve d'un cygne qui s'attarde un peu et la plainte du cygne en moi se prolonge.
Il est un ciel bleu par dessus les nuages avec des oiseaux bleus qui planent hardiment.
Là-haut bleuté un vent fou fauche les astres et les plaque aux fenêtres.
Gercées de bleu, à bout de forces, des lèvres frémissent, si bleu, si bleu, les contours bleus de nos tendons tressautent, des éclairs bleus ont brûlé nos paupières.
Bleue la jeune fille sévère, hautaine, qui dans la ville bleue marche tristement, bleue mon ombre qu'elle entraîne : au pays bleu on m'attend... on m'attend...
Nizametdine Akhmetov

INVITÉS DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 9 février :
 - « Deux heures de musique classique » (14 h) : Haendel.
 - « La vie d'artiste » (16 h) : Eric Vincent et Pierre Haralamban.
 - « L'Invité quotidien » (18 h) : Green Peace invité par l'U.P.F.
 - « En temps réel » (22 h) nouvelle rubrique de jazz.
- Vendredi 10 février :
 - « La bourse et la vie » (10 h) : les Gites ruraux de France.
 - « L'Invité quotidien » (20 h) : l'Union rationaliste.
 - « Contact au... 262.90.51 » (22 h)
- Samedi 11 février :
 - « Samedi et vous ! » (9 h) : la science à l'heure des mutations.
 - « Chroniques syndicales » (12 h) : l'actualité sociale.
 - « U'Kamau » (16 h) : Mario Turpo Choquehance représentant du mouvement indien Pedro-Wilca-Apaza (Pérou).
 - « Prisons » (20 h) : la Coordination des femmes et des familles de prisonniers.
- Dimanche 12 février :
 - « Le fédéralisme en marche » (14 h) : la Corse avec Vanina et Jean-Louis.
 - « Paris banlieue blues » (15 h 30) : les médecines parallèles ?
 - « Qu'un son impur... » (17 h) : musique contemporaine.
- Lundi 13 février :
 - « Lyre et délire » (10 h) : poésies...
 - « Le sac à malices » (14 h) : Union des clubs yougoslaves.
 - « Voix libres » (15 h) : festival de poésie contemporaine.
 - « Radio-Libertaria » (19 h)
- Mardi 14 février :
 - « La mémoire sociale » (10 h) : on a retrouvé notre mémoire et on vous la raconte !
 - « Les raisons de la colère » (18 h) : Ardecom et la contraception masculine.
 - « L'invité quotidien » (20 h) : le Cambodge.
- Mercredi 15 février :
 - « Nouvelle émission » (12 h) : à propos de B.D. et de S.F.
 - « Radio-Esperanto » (16 h)
 - « Tam-Tam » (18 h) : le journal *Objection* a 10 ans. Quelle évolution ?
 - « Epsilon » (22 h 25)

« ÉLÉMENTS POUR UNE ÉCOLOGIE POLITIQUE » PAR HENRY CHEVALIER

NOTE DE LECTURE

A l'heure de la crise, du chômage, de la montée du racisme, parler d'écologie ou s'en réclamer, ça peut sembler un tantinet ringard, vieux « baba cool » en mal de carotte bio ! Car aujourd'hui, n'est-ce pas, le problème c'est la survie ! Pas celui de la qualité de la survie ! Ni même celui de la qualité de la vie, bien sûr ! Être écolo donc, ce serait quasiment du luxe !

Et puis, de toute façon, l'écologie ne s'est-elle pas complètement discréditée ? Par impuissance à poser les problèmes en termes politiques et sociaux ! Par la désertion du terrain militant et de celui des luttes au profit de l'électoratisme le plus pitoyable qui soit !

Alors, l'écologie, passée de mode ? Datée ? Sans avenir ? Voire !

L'écologie a en effet posé des problèmes qui demeurent. Et qui, non seulement demeurent, mais s'aggravent. La pollution, la destruction des conditions même de la vie, le productivisme forcené, l'étatisme, la centralisation, la prolifération des pustules nucléaires civiles et militaires, etc. Tous ces aspects de la réalité, qui

étaient et qui sont encore au cœur de la démarche écolo, prennent chaque année du ventre jusqu'à nous manger quasiment le cœur et l'espoir !

Dans ces conditions, pour les révolutionnaires que nous sommes, qui voulons changer les choses et la vie, et qui voulons mettre en œuvre les conditions d'une vie digne de ce nom, il importe de ne pas enterrer l'écologie avec les charognes pourrissantes de ceux qui l'on conduite là où elle est actuellement. Car il ne faut pas confondre l'écologie... avec une certaine écologie !

Et c'est ce à quoi nous invite le livre (1) d'Henry Chevalier qui, est, disons le tout net, un camarade. Dans un premier temps, l'auteur pose des bornes aux quatre coins du champ de l'écologie. Il précise des définitions de fond, des concepts de base. Il nous explique les chaînes, les cycles, l'écologie végétale, aquatique, animale et humaine. Ensuite, armé de ces définitions théoriques, il entreprend le voyage qui mène à la réalité. Il nous balade au cœur et à la périphérie de l'écologie appliquée. Il nous cause écologie au concret, à partir d'un certain nom-

LA BANDE DESSINÉE À ANGOULÊME

BANDE DESSINÉE

POUR ce qui est des industriels de la bande dessinée, le commerce se porte bien, merci. Dix-sept millions d'albums vendus en 1983, et huit cents nouveaux titres pour ce qui concerne la B.D. franco-belge. Cette année encore, les petits éditeurs viendront faire acte d'allégeance à leurs vieux maîtres, malgré la venue en force de journaux espagnols comme *El Vibora*, des stands italiens et l'apparition de quantité de petites maisons irakiennes, chinoises, libanaises, etc. Un des rares secteurs de l'industrie qui ne soit pas en récession, pourrait dire Fabius. Mais c'est de « culture » dont on parle, et celle-ci est de masse. Cent mille personnes se sont tenu sous la bulle (espace d'exposition) et ont gaillardement dépensé, outre l'essence pour parvenir à Angoulême, le péage de l'autoroute, les chambres d'hôtel, les restaurants et frais inhérents à ce genre de manifestation, leur budget B.D. Question : à combien revient donc un livre ?

Voyons côté fanzine ! Si les « pros » se payent des stands de quinze ou vingt mètres de long pour des prix exorbitants (vous en faites pas pour eux, ils retrouvent leurs billes, à l'aise !), les fanzines sont entassés dans un coin, et payent

vingt francs le morceau de bois qui leur permet d'étaler leurs bouquins. C'est certainement la partie la plus intéressante de la foire, c'est la croisée des chemins des talents et futurs talents inconnus. Vous me direz que pour un grand supermarché de la B.D., ça fait cher le déplacement. Pour montrer que l'on s'intéresse aux fanzines, on a prévu un prix pour eux. Cette année, c'est *Lard-Frit*, le génial petit journal de Jean-Louis Lebreton qui l'a remporté. Mais comme dans toutes les compétitions, s'il y a un élu, il y a aussi beaucoup d'exclus. Il reste pourtant de nombreux journaux qui en méritent autant, et même s'il leur manque un certain professionnalisme, il faut espérer qu'ils puissent garder leur rôle de catalyseur d'un genre littéraire à part entière.

Les Gentils organisateurs ont tout prévu pour ces trois jours : le musée, le conservatoire se sont transformés en hall d'exposition. Ah bon ! Ouais, la ville se met au diapason des directives du maire socialiste. Il y a même une école d'art graphique dont le prof est Jijé. Ça alors !

Et les associations, elles suivent ? Ah non ! Là, faut pas « déconner » ! Vont pas nous « emmerder » pendant ces trois jours, ils ont le reste de l'année.

Il y a environ deux cents associations à Angoulême, devinez combien étaient conviées au banquet ? Enfin, faut pas cracher dans la soupe, l'A.D.I.R. (le groupe libertaire d'Angoulême) était présent et a sonné le rappel. Les stands antimilitaristes et anarchistes ont bien marché, il semblerait d'ailleurs que ce soit la dernière année, les organisateurs ayant décidé de faire table rase « des petites associations locales n'ayant rien à voir avec la B.D. ».

Enfin, Angoulême fait la foire quatre jours par an et, contrairement aux professionnels, les amateurs n'y trouvent pas forcément leur compte. Le plus grand supermarché d'Europe a tout oublié : faire adhérer les associations locales à une telle entreprise, mettre à la disposition du public des salles de lecture gratuite, prévoir des garderies d'enfants, bref, le minimum pour un lieu comme celui-ci. A Angoulême, il reste cependant une concentration sans égale d'artistes, de dessinateurs, de créateurs de toute sorte. Souhaitons qu'ils reviennent à une simplicité où tous les exclus puissent avoir droit de cité. A bas les spéculateurs, vive la B.D.

Bons B.D. d'Angoulême.

« By Jove »

SPECTACLE

MISTER VITRIOL ET DOCTEUR PRUDHOMME ALIAS DESPROGES

AVEC Desproges, on a beau s'y attendre, la surprise joue à fond. Un homme de taille moyenne sur scène. Signe distinctif : néant. Visage banal, œil plutôt éteint, l'air ennuyé, monsieur-tout-le-monde, à 18 h, au métro République. C'est à peine si on remarque qu'il porte un micro miniaturisé au revers de la chemise.

Et de tout cela, avec une moue désabusée et un rythme de patronage, sortent des énormités, des agressions permanentes, des feux d'artifice de jeux de mots (au sens originel du terme).

C'est Mister Vitriol et Docteur Prudhomme. Pour son premier esai, seul en scène, Pierre Desproges a réussi son coup. Je passe sous silence le fait que le public s'est fait consciencieusement engueuler, dans la plus pure tradition des chansonniers. Quant au reste, nous sommes maintenant un certain nombre à ne plus rien ignorer des multiples méandres de la libido de Pierre Desproges et de l'estime qu'il porte à un certain nombre de personnages du Tout-Paris.

Dans le « chaud-bise », certains font dans la guimauve. Pierre Desproges lui, fidèle à lui-même, travaille dans la soude caustique. Dans ce style, on en redemande et même, pour un prochain spectacle, si nous avions un conseil à donner à notre iconoclaste national, nous lui suggérerions d'en rajouter quelques pincées, surtout du côté des polichinelles politiques, au détriment éventuellement du côté sexe, de façon à obtenir un effet détonnant (ne pas transformer le « t » en « c ») à 100%.

Yves Peyraut

J.-M. Raynaud

(1) Editions Ende Donan, 45 F, en vente à la librairie du Monde libertaire ou chez l'éditeur, Fustérouan, 32400 Riscle.

Tous les soirs à 20 h 15 au théâtre Fontaine, matinée le dimanche à 17 h. Relache : dimanche soir et lundi.

A noter que P. Desproges recommence à sévir sur FR3, avec son émission « La minute de vérité de M. Cyclopede ».

ÉMEUTES DE LA FAIM AU MAGHREB

Char dans une rue de Nador, au nord du Maroc.



A.F.P.

DÉBUT janvier, à l'annonce de la hausse de certains produits alimentaires de base, la Tunisie s'embrasait. Manifestations, émeutes de la faim, répression féroce !

Fin janvier, toujours à l'annonce de la hausse de certains produits alimentaires de base, c'était alors au tour du Maroc d'entrer dans la danse. Manifestations, émeutes de la faim, répression féroce !

En l'espace d'un mois donc, dans deux pays du Maghreb, le même scénario ! Et tout cela pour en arriver finalement à ce que Bourguiba d'un côté et Hassan II de l'autre fassent marche arrière en annulant ou en atténuant les hausses de prix.

Dans ces conditions qui sont celles de l'évidence — à savoir qu'actuellement au Maghreb toute hausse de prix des produits alimentaires de base ne peut qu'amener des émeutes et donc faire reculer le pouvoir en place — deux questions se posent immanquablement. Ces hausses de prix sont-elles la résultante d'une faute ou d'une erreur politique à mettre à l'actif de régimes iniques et despotiques ? Une « bavure », donc ! Ou bien s'agit-il au contraire de mesures s'inscrivant dans une logique ? Celle de la stratégie mise en place pour faire face à la crise qui frappe les pays en voie de développement encore plus fort que les pays industriels ?

L'austérité à la mode du consensus !

Pour qui connaît un peu le Maghreb, la misère de ses populations et la corruption qui règne au sein des cliques au pouvoir, la thèse de l'erreur de jugement due au mépris fondamental que ces cliques éprouvent à l'encontre de ceux dont ils sucent le sang peut sembler parfaitement crédible. Dans le passé, les régimes marocains et tunisiens n'ont pas déjà fait montre à maintes reprises d'aveuglement dans le cadre de leur appétit au gain. Pour eux, dont l'appétit de luxe et de profit est quasi insatiable, le pressurage toujours plus fort des gueux est dans l'ordre des choses. Et la révolte de ces mêmes gueux, quand elle se produit, les surprend toujours.

Pour l'heure, cependant, il semble qu'il s'agisse d'autre chose. Contrairement aux émeutes de la faim de Casablanca en juin 81 qui avaient fait 600 morts

et qui avaient vu l'ombre des syndicats et des partis politiques se profiler derrière les manifestants, les émeutes de fin janvier 84 dans le Nord-Est du Maroc présentent en effet un caractère éminemment spontané. Mieux, on peut dire que sur un plan politique, elles ont fait l'expérience de l'isolement. Et ceci, justement, parce que le roi du Maroc, tirant la leçon de 81 avait pris la précaution, avant de prendre des mesures impopulaires, de s'appuyer sur un consensus au niveau des forces politiques existantes. C'est là tout le sens du gouvernement d'unité nationale qui comporte notamment deux ministres représentants l'Union socialiste des forces marocaines (U.S.F.P.) dont son leader Abderrahim Bouabib.

Dans ces conditions, pour ce qui concerne le Maroc, il semble difficile de parler d'erreur. La politique de hausse des prix mise en œuvre par le gouvernement marocain l'a été sciemment et rien n'a été négligé — la recherche d'un consensus au niveau politique — pour en assurer la réussite. Et pour la Tunisie, c'est du même tabac. Avant de se lancer dans une politique de vérité des prix, Bourguiba s'était assuré, en échange de quelques hausses de salaire, de l'appui ou tout au moins de la neutralité de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) et de son chef Habib Hachour.

Comme on le voit dans le cas présent, une fois n'est pas coutume, les régimes marocain et tunisien dont la rapacité est légendaire ont mis une incontestable intelligence politique au service de leur politique de hausse des prix. Cette politique n'était donc

pas une erreur imputable à l'aveuglement qui caractérise d'ordinaire leur manière de gouverner. Mais alors ?

Le mur de la crise

En fait, la politique de hausse des prix et de vérité des prix qui a été mise en œuvre au Maroc et en Tunisie, et avec une « intelligence » politique certaine, s'inscrit dans la logique d'une réponse à la crise économique mondiale.

Depuis plusieurs années en effet, les économies occidentales se sont mises à tourner au ralenti, à se restructurer et à tenter de s'adapter aux rétrécissements des marchés par des politiques d'austérité. Et comme les pays du Maghreb sont partie prenante de l'économie capitaliste mondiale, force leur est bien de se mettre au diapason des politiques occidentales. De restructurer leur outil de production. De diminuer leur déficit extérieur. De rétablir leur balance des paiements. De tendre vers l'équilibre budgétaire. De restreindre leur train de vie...

Mais, et il y a un « mais » d'importance, les pays du Maghreb, comme tous les pays en voie de développement, sont cent fois plus fragiles que les pays occidentaux et la crise les touche encore plus fort. Ils disposent de moins de richesses. Pour financer leur développement, ils se sont endettés jusqu'au cou ; aussi, la crise prend-elle pour eux des allures de catastrophes. Ils ont toujours les mêmes besoins, mais leurs ressources diminuent.

Dans ces conditions, et cela a été le cas pour le Maroc et la Tunisie, ils ont du, pour financer le remboursement de leurs dettes et poursuivre leur effort de développement, emprunter encore davantage. Et tout naturellement ils se sont adressés au Fonds monétaire international (F.M.I.). Et ce dernier a mis des conditions à ses prêts : rigueur, austérité, rétablissement des équilibres, vérité des prix...

Et donc, les gouvernements

	Maroc	Algérie	Tunisie
Population	21 millions	22 millions (1)	6 millions
Ressources	Phosphate, zinc, manganèse et... immigration (5 milliards de francs)	Pétrole, gaz	pétrole, huile d'olive immigration (1 milliard de francs)
P.I.B. (F)	14,9 milliards de dollars	36,6 milliards de dollars	8,1 milliards de dollars
Dette extérieure	8,3 milliards de dollars	17 milliards de dollars	3,2 milliards de dollars
Inflation	13,3%	4%	11,3%
Dépenses d'éducation	6,1% du P.I.B.	7,3% du P.I.B.	6,4% du P.I.B.
Dépenses de défense	8,1% du P.I.B.	2,2% du P.I.B.	2,6% du P.I.B.
Importations	4 267 millions de dollars	9 900 millions de dollars	3 989 millions de dollars
Exportations	2 450 millions de dollars	11 800 millions de dollars	2 480 millions de dollars

(1) 60% de la population a moins de 20 ans, et 44% est citadine. Chaque année 150 000 personnes quittent la campagne. L'Algérie importe 60% de sa nourriture.

(2) P.I.B. : Produit intérieur brut.

marocain et tunisien ont du passer sous les fourches caudines du F.M.I. et ce, tout en sachant que l'austérité appliquée dans un pays sous-développé, cela signifie plonger les populations dans la misère et donc se trouver confronté à des jacqueries, ce qui politiquement est intenable.

En clair, les gouvernements marocain et tunisien se trouvent donc, aujourd'hui, dans une impasse. La crise diminue leurs ressources, amplifie leurs dettes (la hausse du dollar accentuant encore ce processus) et les contraint à emprunter encore un peu plus à des conditions qui se révèlent complètement suicidaires pour les régimes en place car si les pays d'Europe occidentale peuvent se permettre de serrer de quelques crans la ceinture de ses populations, dans le cas des pays en voie de développement, la ceinture est déjà au dernier cran.

Bref, c'est l'impasse, une quasi-faillite et une dépendance encore accentuée par rapport au capitalisme international.

La faillite d'un modèle de société

Les pays en voie de développement, contrairement aux pays occidentaux, sont mal armés idéologiquement et socialement pour résister à la crise qui les touche aujourd'hui de plein fouet. Le modèle sociétal qu'ils ont mis en place et qui n'est qu'une copie du modèle occidental est fragile. La construction de leur appareil étatique a nourri un processus de centralisation et d'urbanisation accentué encore par l'industrialisation forcée. Ce qui a débouché sur l'exode rural, la faillite de l'agriculture de subsistance, l'urbanisation galopante... et l'éclatement des structures traditionnelles de leur société.

Et cela est assez mal vécu par des populations dont la culture est à cent lieux de celle afférente à ce type de société. Et c'est d'autant plus mal vécu que sur le plan économique,

ce type de société est en train de faire faillite.

Dans ces conditions, et il n'est nul besoin de savoir lire dans le marc de café pour l'affirmer, l'avenir s'annonce sombre. Au niveau économique, le Maghreb, Algérie comprise, va s'enfoncer chaque jour davantage dans la récession et la crise. Et ce d'autant plus que l'explosion démographique qui l'affecte va multiplier les problèmes par dix, vingt ou cent. Car comment nourrir une population qui double tous les vingt ans avec une économie qui bat de l'aile, des ressources qui vont en diminuant et qui iront de plus en plus en diminuant au fur et à mesure que les matières premières, pétrolières notamment, vont aller en s'amenuisant ?

Bref, les émeutes de la faim qui ont affecté le Maghreb ces jours derniers ne sont que les premières d'une longue série à venir. Et dans ces conditions, la tentation réactionnaire, le repli sur les valeurs du passé, sur l'intégrisme religieux notamment, vont se faire de plus en plus pressants. A moins que ! A moins que le Maghreb s'affranchisse de la sujétion au système capitaliste international, qu'il sorte de la division internationale du travail que celui-ci porte en lui, qu'il liquide les régimes iniques qui lui sucent actuellement le sang, qu'il refuse l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme, qu'il reconstruise une économie égalitaire adaptée à sa réalité et à ses moyens, qu'il parie sur la liberté, qu'il mette bas l'Etat, le centralisme et le productivisme, qu'il parie sur le fédéralisme et l'association libre de tous les individus et les groupements humains de base... et donc, en un mot comme en cent qu'il s'inscrive dans un processus de révolution sociale libertaire ! Tout un programme donc ! Mais entre la faillite présente qui va aller en s'accroissant et le chaos d'une montée en force de la réaction, a-t-il vraiment le choix ?

J.-M. Raynaud